

La Sentinelle

Quotidien socialiste

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 6 pages.

Faites bon accueil à nos remboursements, s. v. p.

Les remboursements de troisième trimestre ont été mis à la poste.

Nous en profitons pour recommander une fois encore à nos abonnés le paiement par chèque postal, infiniment plus agréable pour eux et pour nous.

Merci à ceux qui en ont fait usage. Quant aux autres, nous aimons à croire qu'ils feront bon accueil à notre remboursement. Après la présentation par le facteur, il reste sept jours pendant lesquels le remboursement peut être retiré à la poste.

Merci à tous. L'ADMINISTRATION.

A nos abonnés

Le numéro de mercredi 24 juillet manquant totalement à notre collection, nous prions ceux de nos abonnés qui seraient en mesure de nous le fournir de bien vouloir nous le faire parvenir. Merci d'avance.

L'ADMINISTRATION.

La pourriture du régime

Nous laissons au procureur général et aux tribunaux bourgeois le soin de charger et de juger suivant les principes de leur justice et d'après les articles de leurs Codes, les hommes, — industriels et fonctionnaires — qui sont compromis dans l'affaire des bénéficiaires de guerre. Elle est une nouvelle tache à l'écusson déjà si maculé de la patrie helvétique.

Nous leur laissons volontiers le réquisitoire et le jugement des hommes qui sont les représentants en même temps que les victimes du régime.

Comme socialistes, nous avons un autre réquisitoire et un autre jugement à prononcer contre ce régime lui-même qui sème la corruption et le scandale. Les hommes, si puissants ou si haut placés qu'ils soient, ne sont que les acteurs insignifiants qui nous représentent les horreurs du monde où nous vivons et que nous devons renverser. Leur nom importe peu, si ce n'était Paul, ce serait Jean.

La Suisse, depuis quelques années, semble atteinte de décomposition. Elle sent le cadavre. Ses fils n'ont pas été fauchés sur les champs de bataille et sa terre n'a pas été souillée de sang, mais la vie morale de la nation est morte et se décompose.

Il avait semblé que l'affaire des colonels réveillait la conscience du peuple. Ce ne fut qu'une agitation toute extérieure, une indignation de parade, un honneur de théâtre. Il y en avait trop, à ce moment déjà, qui dans l'ombre, frottaient de vilaines affaires.

L'affaire Hoffmann, l'affaire Mühlemann, les affaires Schöller, Schmidheiny, Loosly et tant d'autres de moindre envergure, ont passé dans le pays comme autant de coups de tocsin, sans réveiller dans la conscience du peuple autre chose que des protestations et des indignations de comédiens sur les planches.

Et nous ne sommes point au bout du rouleau. Aujourd'hui le voile se soulève sur l'affaire des bénéficiaires de guerre, demain ce sera autre chose. De temps en temps un coin du voile se soulève et laisse entrevoir le corps de la nation purulent et vermineux, couvert d'ulcères et de lépre. Le voile retombe avec le vent qui l'a soulevé. La patrie reste drapée orgueilleusement dans les grands principes d'honneur, d'indépendance et de bonté, d'où montent de temps en temps des relents de pourriture.

Quelque triste et répugnant que soit le sort de notre pays, il faut se rendre à l'évidence qu'il n'est malheureusement pas une exception dans le monde; tous les pays sont atteints du même mal. La corruption est mondiale, parce que le régime capitaliste, le régime de Mammon, le régime de toutes les bassesses et de tous les crimes, est mondial aussi. La soif de l'or et de la puissance qu'il donne s'est emparée du monde. Du haut en bas de l'échelle sociale, l'humanité tend vers l'idole ses mains avides, ses yeux fiévreux, sa face crispée et grimaçante d'envie et de désir. Petits et grands se piétinent et se déchirent; tous les jours on trafique de la vie des hommes, on achète leurs consciences, on spéculé sur leurs sentiments, on fait marché de leur honneur; l'or corrompt tout, salit tout, avilit tout et parce qu'il en faut pour vivre, on tend la main quand même et on bouscule le voisin. Ceux qui ont le pouvoir, ceux qui ont l'argent font les grandes spéculations, les grands achats, ils troquent en grand... et tout cela, c'est l'ordre, l'ordre bourgeois, qui doit disparaître pour que finisse enfin l'ère des guerres, des scandales et des hontes. Tant que le régime capitaliste est debout, les procureurs pourront faire de violents réquisitoires et des enquêtes minutieuses, les tribunaux pourront condamner avec clémence ou avec rigueur et les Conseils légiférer pour réprimer les scandales et la corruption; tout est vain, tout est travail de singe; la corruption renaitra, les scandales éclateront jusqu'à ce qu'enfin le peuple fasse en lui et dans le monde la grande révolution morale, sociale et politique, qui doit terrasser le régime d'où vient tout le mal.

Jules HUMBERT-DROZ.

La troisième bataille pour la proportionnelle

Le 13 octobre prochain sera livrée la troisième bataille pour obtenir l'élection du Conseil national suivant le système proportionnel. Lors de la première votation, en 1900, l'initiative fut rejetée par 245,000 non, contre 169,000 oui, et par 11 1/2 contre 10 1/2 cantons. Dix ans plus tard, il y avait 265,000 non et 240,000 oui, 12 États se prononçaient en faveur de l'initiative et 10 contre. De 1900 à 1910, le nombre des acceptants s'était accru de 71,000, celui des rejetants de 20,000 seulement. La majorité rejetante n'était plus que d'un vingtième. Si donc, remarque un correspondant des « Basler Nachrichten », la progression a continué pendant les huit dernières années comme pendant la décennie précédente, la représentation proportionnelle sortira victorieuse de la prochaine épreuve.

Depuis 1910, la R. P. a effectivement des gains réjouissants à enregistrer. En 1911, c'est St-Gall; en 1916, c'est Zurich, qui introduisent ce système pour les élections au Grand Conseil. Dans les capitales de ces deux cantons, cette méthode est prescrite pour la nomination du Conseil général; à Winterthour, l'introduction de la R. P. est prévue. Dans le canton de Berne, quatre communes seulement, en 1910, avaient la proportionnelle communale; on en compte aujourd'hui 27, représentant 200,000 habitants. La loi sur les communes récemment entrée en vigueur prescrit une représentation équitable des minorités dans les autorités et commissions communales, de sorte qu'on peut admettre une augmentation rapide du nombre des communes proportionnalistes. L'année dernière, la ville de Coire a également adopté la R. P. pour l'élection de son Conseil.

Aujourd'hui, le domaine où la représentation proportionnelle est en vigueur embrasse plus de la moitié de la population suisse. Dans le canton de Schaffhouse, une initiative en faveur de la proportionnelle pour les élections au Grand Conseil a récemment échoué; bien que la majorité rejetante de 1500 voix ait été plus considérable qu'on ne s'y attendait, elle a cependant été de 1000 voix moins forte que dans la votation fédérale de 1910.

Dans les cantons de Bâle-Campagne et Argovie, des votations doivent avoir prochainement lieu pour se prononcer sur l'élection proportionnelle au Grand Conseil; la R. P. a tellement gagné de terrain dans ces deux cantons, que son introduction n'est point impossible. Comme qu'il en soit, le nombre des partisans de la R. P. s'est accru depuis 1910. C'est ainsi que les luttes aiguës pour les dernières élections au Conseil national ont amené le parti radical à se demander dans certains cantons (Zurich, Bâle, Berne, etc.), s'il serait habile de lutter plus longtemps contre la R. P.

Vainqueurs quand même

Le « Berliner Lokalanzeiger » écrit :

On se demandera peut-être pourquoi, étant assez forts pour repousser les attaques de Foch, nous avons pourtant opéré cette conversion au nord. Il faut songer que notre nouvelle position était désavantageuse en ce sens qu'elle créait des difficultés de ravitaillement, difficultés fort gênantes pour des troupes attaquées. L'avance des deux côtés de Reims ne changeant rien à la situation de notre saillant sur la Marne, on décida donc de raccourcir nos communications avec l'arrière et d'étoffer tout à fait nos lignes en les rectifiant.

Nous avons contraint le général Foch à reconnaître que son plan, qui consistait à couper notre saillant, a échoué. Le succès qu'il n'a pu remporter avec un million et demi d'hommes contre une ligne très peu dense, lui devait être naturellement refusé après les pertes subies par ses troupes et devant une ligne de défense solidement garnie, facilement ravitaillée. Il doit se rendre compte que maintenant nous sommes en situation d'agir selon nos propres desseins. Si notre entreprise vers Reims a échoué, celle de Foch entre Soissons et Reims n'a pas réussi davantage. De plus, il a perdu les avantages que lui offrait notre ancien front, et ses vaines attaques ont affaibli visiblement les troupes de l'Entente.

Le « Schwabische Merkur » célèbre sur un ton de triomphe la « complète victoire » de l'armée allemande dans cette bataille d'arrière-garde :

L'adversaire nous a attaqués sur cinq points du front avec une ténacité inlassable, tandis que nous étions occupés à préparer cette grande opération stratégique. Il y a lieu surtout de noter qu'elle a pu s'effectuer avec la seule participation de nos troupes de combat; qui furent entièrement à la hauteur de cette tâche extrêmement difficile, et repoussèrent les furieuses attaques de l'ennemi sans qu'il fût nécessaire de faire appel à des renforts. Soissons a constitué la charnière de ce mouvement.

Nous n'avons évacué que des points sans importance stratégique et conservé les villes et les localités qui avaient quelque valeur. L'ennemi a été obligé, de son côté, d'engager de nouvelles réserves. C'est en vain qu'il a utilisé, pour contre-carrier nos plans, un million et demi de combattants, dont le 10 % au moins, c'est-à-dire 150,000, ont été mis hors de combat.

La campagne électorale outre-Manche

Du « Populaire » de Paris :

L'Angleterre se prépare à ses futures élections. Elle s'y prépare si bien que ses journaux conservateurs eux-mêmes consacrent quotidiennement une partie de leurs colonnes à l'événement désormais prochain. Il y aura beaucoup de choses au fond de ce scrutin britannique...

On l'avait prévu d'abord pour novembre. Selon certaines informations, le gouvernement l'ajournerait à décembre ou à janvier, pour mieux se donner le loisir de confectionner les listes électorales. Mais peu importe la date. Ce qui est intéressant, c'est que, pour la première fois depuis l'ouverture de la guerre, un des grands peuples belligérants va être sollicité de formuler son avis sur quelques-uns des problèmes essentiels qui préoccupent l'humanité. Ce qui est intéressant aussi, c'est qu'un scrutin si général ne peut aller sans l'abolition des lisières qui avaient été mises à la liberté de réunion, à la liberté de la presse, à la liberté de la tribune.

Les journaux d'outre-Manche spéculent déjà sur les possibilités de victoire de tel ou tel parti. Pour le moment, ces calculs ne sont pas dépourvus de quelque vanité. L'élection de 1918 ou de 1919 ne ressemblera en rien à celles qui l'ont précédée. Les conditions seront différentes à tous égards, que l'on envisage le nombre des électeurs, qui a été augmenté très sensiblement par une loi récente, — ou la procédure du vote, qui aura lieu partout le même jour, en sorte que les classes dirigeantes seront privées d'un privilège précieux — ou les rapports entre les groupements politiques, ou la composition du cabinet qui passera devant le jugement populaire et qui offre l'aspect d'une totale hétérogénéité, ou encore l'ampleur des questions qui seront discutées.

Nous ne sommes plus au temps où deux grandes fractions étaient en présence: whigs et Tories, libéraux et unionistes. Le Labour Party joue un rôle croissant, en même temps qu'il accentue son programme dans le sens de notre socialisme. En face des organisations traditionnelles, affaiblies par leurs divisions internes, et qui ont perdu en quelque façon, avec leurs idées de toujours, leur principe de vie, il apparaît comme un vainqueur possible. Lloyd George s'est associé à Balfour et à Milner et à Bonar Law; — Asquith se concerta avec Austen Chamberlain, Lansdowne, Grey. Libéraux et unionistes se mêlent les uns aux autres, dans l'une et l'autre coalition. Le Labour Party combattra seul et avec toutes ses forces, même s'il n'est pas unanime sur la totalité des questions.

L'Angleterre se demande quel sera, demain, son régime économique, comment elle résoudra la crise irlandaise, quel système militaire elle adoptera pour l'après-guerre; elle se demande surtout de quelle façon on pourra mettre fin à l'effroyable cataclysme qui dévaste le monde.

Seul, le Labour Party lui apporte la réponse attendue. Saluons ces élections britanniques futures...

Le socialisme n'a rien à craindre; il a tout à escompter des libres consultations du peuple.

Un curieux traité secret

Le premier numéro qui vient de paraître du nouveau journal russe « Mir » (La Paix), organe des pacifistes, publie un article de fond dans lequel il est dit :

« Épuisés par une guerre inutile de trois ans et par les troubles intérieurs, nous ne sommes pas en état maintenant d'influencer la décision des porte-paroles de la guerre. Mais nous pouvons nous défendre contre la guerre dans laquelle on voudrait à nouveau nous attirer. De nouveau, nous sommes au bord de l'abîme d'une guerre en faveur d'intérêts étrangers d'outre-mer. Il n'est pas difficile de prévoir quelles seraient les conséquences de cette nouvelle guerre pour la Russie affamée, appauvrie et déchirée. Considérant cette cruelle perspective, nous devons énergiquement dire à chacun: Les mains russes ont déjà suffisamment tiré les marrons du feu pour ses amis. Maintenant, ces mains sont brûlées. »

Le même journal publie un extrait du traité secret russo-japonais du 3 juillet 1915 contre l'Angleterre et l'Amérique. Le traité est signé de Sazonof et Motono. Le traité pose comme devoir la protection de la Chine contre la domination politique de n'importe quelle autre puissance avec l'obligation d'une intervention commune armée et celle de ne pas conclure de paix séparée avec l'ennemi commun. Le traité est valable jusqu'en 1921. Le titre du traité secret est ainsi conçu: « Traité secret entre la Russie et le Japon concernant une intervention armée commune contre l'Amérique et l'Angleterre en Extrême-Orient avant l'été 1921. (Wolff.) »

P.-J. JOUVE

Danse des Morts

Edition d'Action sociale

Prix, 2 francs. Pour ceux qui adresseront directement les commandes à l'Action sociale, 1 fr. 30 cent.

Adresse de l'Action sociale: Case postale 13,858, La Chaux-de-Fonds.

Les horreurs de la guerre

Torpillage d'un navire-hôpital

Les Allemands ont torpillé et coulé le 3 août le vaisseau transport ambulance britannique « Warilda ». Parmi les morts se trouvent plusieurs infirmières. Outre l'équipage et le personnel, le « Warilda » transportait 600 blessés et malades. Plus de 650 survivants ont été ramenés samedi. La majorité était en toilette de nuit et ont enduré de grandes souffrances. Deux contre-torpilleurs britanniques qui escortaient le transport ambulance ont lancé des bombes de fond par une nuit très noire, une mer houleuse et un vent violent.

La torpille a frappé l'arrière de la chambre des machines, tuant les trois mécaniciens et deux autres membres du personnel des machines, détruisant la dynamo, plongeant ainsi le navire dans l'obscurité. Juste au-dessus de la dynamo se trouvait une salle d'infirmierie contenant plus de 100 malades ou blessés, dont la plupart ont été tués sur le coup par l'explosion et un grand nombre d'autres, blessés par la torpille, se trouvèrent hors de portée de tout secours et complètement isolés. Tous périrent, sauf quelques-uns qui se jetèrent à la mer et furent recueillis. Cette partie du navire ne tarda pas à s'enfoncer et l'eau inondant la salle d'infirmierie noya les hommes dans l'impossibilité de se dégager. C'est au milieu des ténèbres qu'il fallut secourir les malades et les blessés. Le transport ambulance flotta encore deux heures, continuant à marcher presque tout le temps, car il était impossible d'arrêter les machines. Trois ou quatre chaloupes ont été brisées pendant qu'on les descendait à la mer et leurs passagers ont été précipités dans l'eau.

Tous les militaires, blessés et malades, ainsi que les infirmières, rendent témoignage aux efforts héroïques des officiers et marins de l'équipage. Malgré l'épaisseur des ténèbres, les marins exécutèrent avec un sang-froid méthodique l'opération consistant à monter les malades et les blessés sur le pont. Les blessés se trouvant sur le pont et attendant leur tour d'être enlevés n'ont jamais proféré aucune plainte. Ils n'exigèrent jamais de leurs sauveteurs qu'ils se hâtassent. Les moins grièvement blessés insistaient pour qu'on enlevât en premier leurs camarades plus grièvement atteints. Les femmes furent embarquées les premières, malgré leurs protestations, demandant à ne pas descendre avant les malades.

Le « Warilda » s'enfonça lentement par l'arrière, se dressant perpendiculairement à la surface. L'eau atteignant les chaudières, celles-ci firent explosion. Une immense colonne de feu s'éleva des eaux, puis retomba dans les ténèbres.

LA GUERRE

EN FRANCE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Aux bords de l'Avre

Au nord de Montdidier, les troupes françaises ont progressé jusqu'à l'Avre qu'elles bordent entre Braches et Morisel. Des coups de main allemands au sud-est de Montdidier ont complètement échoué. Des prisonniers sont restés entre les mains des Français.

Sur le front de la Vesle, les Français maintiennent des éléments sur plusieurs points de la rive nord, en dépit des tentatives faites par les Allemands pour les rejeter.

COMMUNIQUE ALLEMAND

A l'assaut de la Vesle

Ce matin, au nord de la Somme, les Wurtembergois ont pris d'assaut la ligne avancée anglaise des deux côtés de la route Bray-Corbis et ont ramené environ une centaine de prisonniers.

L'ennemi s'est lancé à l'assaut avec de puissantes forces du secteur de la Vesle, des deux côtés de Braises et au nord de Jonchéry. Nous l'avons rejeté dans des contre-chocs de parties de forêt sur la rive nord de la rivière où il s'était temporairement fixé. Quelques centaines de prisonniers sont restés entre nos mains dans cette action.

Le repli allemand dans la région au nord d'Albert

Le correspondant de l'agence Havas sur le front britannique télégraphie que vendredi après midi, aux environs d'Albert, à la suite d'un violent bombardement destiné à dissimuler la retraite, les patrouilles britanniques ont trouvé les tranchées allemandes sur la rive droite de l'Ancre et les deux villages de Hemel et de Dernacourt évacués. Les patrouilles ont ensuite pénétré dans Albert, qu'elles trouvèrent également vide d'ennemis; Albert n'est plus qu'un amas de débris où les Allemands ne vivaient que dans la terreur, tellement l'artillerie britannique rendait le séjour intenable. Les patrouilles anglaises ont pu s'avancer jusque sur l'Ancre, vers Aveluy, sans rencontrer d'ennemis.

S'agit-il d'un mouvement local ou des premières opérations d'un repli plus étendu? En tout cas, le repli est un signe de faiblesse certain chez l'ennemi et la conséquence des victoires remportées dans le sud.

ETRANGER

FRANCE

Les intrigues de l'affaire Caillaux. — Renaudel écrit dans l'« Humanité » :

« On raconte que le gouvernement, désespérant d'accabler contre M. Caillaux les preuves d'un crime inexistant, userait d'un moyen désespéré. Il joindrait les affaires Loustalot-Comby et Caillaux. Et ainsi, après avoir éliminé M. Caillaux de tous les procès où l'on a parlé de lui, sans en faire un accusé ou même un témoin, brusquement, on le placerait à côté de personnages qui deviendraient à charge. »

« Moyens misérables, habiletés subalternes, on ne saurait trop le répéter. »

Quatre ans de maison de correction pour propos défaitistes. — A la suite de propos défaitistes, Marc-Amédée Barrion, âgé de seize ans, avait été acquitté, le 15 mars 1918, comme ayant agi sans discernement, et confié au « Patronage de l'enfance et de l'adolescence » jusqu'à sa majorité ; il s'évada le lendemain même de son entrée.

Le tribunal évoqua de nouveau l'affaire et condamna Barrion, qui était en fuite, à l'envoi en maison de correction jusqu'à sa majorité.

RUSSIE

La Sibirie moyenne est aux mains des troupes des soviets. — On mande de Berne aux « Basler Nachrichten » (4 août) :

L'Agence télégraphique de Pétrougrad communique : A propos des fausses nouvelles répandues à l'étranger, nous sommes autorisés à déclarer que toute la Sibirie moyenne, y compris les villes de Tomsk, Barnaul, Semipalatinsk, Krasnojarsk, Irkoutsk et Tchita sont entre les mains des troupes des soviets et sont administrées par les soviets locaux.

POLOGNE

L'union sacrée des réactionnaires. — B. P. — D'après le journal « Naprzod » (No 160), un groupe de prétendus représentants de la Pologne, quelques aristocrates en tête, a fêté à Stockholm le général finlandais Mannersheim, qui, selon les bruits qui courent, se prépare même à partir pour Varsovie, où il commandait avant la guerre un régiment de cavalerie. On se rappelle les « exploits héroïques » du général Mannersheim pendant la révolution finlandaise. C'est sans aucun doute — pour gagner le « vaillant » général, après son retour en Pologne, à la cause de la réaction que ses confrères polonais ont fêté ce bourreau du prolétariat finlandais. Réactionnaires de tous les pays, unissez-vous !

ITALIE

La lutte contre l'espionnage. — Les journaux annoncent que le gouvernement se prépare à prescrire des mesures plus sévères contre l'espionnage. Des perquisitions seront opérées dans les grands hôtels des villes d'eaux, afin de découvrir s'il ne se trouve pas des ressortissants de pays ennemis muni de faux passeports.

— Le chanteur italien Donati a été condamné par le tribunal de guerre d'Ancone à quinze ans de prison pour espionnage.

FINLANDE

Monarchie ou république ? — Selon un télégramme d'Helsingfors au « Hamburger Fremdenblatt », le parti jeune-finlandais votera presque en bloc en faveur de l'établissement de la monarchie, lors de la troisième lecture du projet à la Diète. On croit qu'il se prononcera par vingt voix sur vingt-quatre pour le régime monarchique, qui semble avoir gagné des adhérents nombreux depuis la seconde lecture.

HOLLANDE

Les échanges de prisonniers anglo-allemands. — Les échanges de prisonniers entre l'Angleterre et l'Allemagne ont recommencé hier. Les convois comprendront les civils, les grands blessés et les prisonniers qui sont en captivité depuis plus de dix-huit mois. De chaque côté, on compte qu'il sera rapatrié 120,000 prisonniers. Les convois circuleront jusqu'en octobre. A ce moment, ils seront interrompus à cause des tempêtes qui règnent à cette époque sur la mer du Nord et qui aggravent le danger des mines. Puis les échanges reprendront au mois de mars. Il est probable que, pour activer le rapatriement de tous les prisonniers, on affectera à ce service

six vapeurs, alors que maintenant on n'en emploie que trois.

BRESIL

200,000 hommes pour l'Entente. — Selon une information de l'« Agenzia Americana », le Brésil a équipé une armée de 200,000 hommes qui ira en Mésopotamie relever les troupes anglaises lorsque celles-ci seront envoyées sur le front d'Europe. Cependant, le gouvernement brésilien a exprimé le vœu qu'une partie de ces troupes soient employées sur le front occidental, à cause du climat, qui convient mieux aux soldats brésiliens que celui de la Mésopotamie.

NOUVELLES SUISSES

La journée de huit heures aux P. T. T. — L'administration fédérale des télégraphes, d'accord avec le département suisse des postes et chemins de fer, va introduire, le 15 septembre, la journée de huit heures pour le personnel des télégraphes et téléphones occupé au service des appareils dans les bureaux principaux de première et deuxième classes. Depuis quelque temps déjà, cette mesure est appliquée dans les grandes centrales du téléphone à cause du surcroît de travail.

La S. T. S. s'installe à l'hôtel Eiger. — L'hôtel Eiger a été transféré récemment et l'on en train d'y installer les bureaux de l'Office de contrôle suisse pour les marchandises allemandes, qui commencera à fonctionner le 15 octobre.

La caisse vieillesse-invalidité. — La commission d'experts pour l'étude de la caisse vieillesse-invalidité, des veuves et des orphelins du personnel fédéral, s'est réunie une première fois les 22 et 23 septembre 1912 au Palais fédéral. La commission avait voté à l'unanimité l'entrée en matière sur le projet de statuts qui lui avait été soumis en vue de la fondation d'une caisse auxiliaire et sur le projet de loi d'introduction d'un office fédéral d'assurance. Le département fédéral des finances fut prié de soumettre sur cette base un nouveau projet de statuts à la commission. Ce projet était déjà élaboré en 1914, mais la guerre interrompit les travaux. Après quatre ans d'interruption, la commission s'est réunie pour une session qui durera probablement trois jours.

Rectification. — Une erreur s'est glissée dans le communiqué du médecin de l'armée. Les 650 nouveaux cas se sont produits depuis le 26 juillet et non depuis le 16 juillet. Le nombre des maladies de grippe survenues dans l'armée de campagne se répartit comme suit : 11,550 cas jusqu'au 15 juillet, 3,400 du 16 au 25 juillet, 650 du 26 au 31 juillet ; au total 15,600 cas.

Aux 13 décès annoncés à la fin, il faut ajouter un cas dont la cause, une méningite, a été annoncée après l'envoi du communiqué. (Communiqué du médecin de l'armée.)

Une pétaudière. — Depuis que les transports de prisonniers français ont été confiés au service territorial, à la suite des démarches faites par le médecin d'armée, un désordre complet règne dans ce service. Le convoi qui arriva dans la nuit de lundi à Berne ne fut, par exemple, pas annoncé aux ambassades. Il n'y eut, de ce fait, sur les quais, que quelques rares personnes pour distribuer la moindre des choses aux rapatriés et aux hommes du convoi.

Le plomb baisse de prix. — Depuis la guerre, la Suisse a fait un gros effort pour délivrer autant que possible son industrie minière de la tutelle étrangère. Des perforations entreprises à Goppenstein ont permis de découvrir des gisements de plomb. Les fouilles continuent et promettent d'avoir d'heureux résultats. C'est l'Autriche qui nous livre la plus grande partie du plomb nécessaire à notre industrie. Aussitôt que ce pays apprit que nous pourrions nous peu nous procurer du plomb en grandes quantités sur notre territoire, on a observé une baisse de prix dans les envois de plomb autrichien.

Horlogerie et bijouterie. — De nombreux envois d'horlogerie et de bijouterie à destination de l'Orient, transit par l'Autriche, sont renvoyés aux expéditeurs par les autorités de la frontière autrichienne, causant ainsi un grave préjudice à cette industrie. Nous apprenons de source autorisée que le gouvernement autrichien enverra sous peu à Berne un délégué chargé de résoudre cette question.

BERNE. — Surveillez vos enfants ! — On mande de Schloswil : Un garçonnet de 5 ans, Jean Keller, est tombé du deuxième étage d'une maison. Le pauvre a été blessé si grièvement à la tête qu'il a succombé peu après.

— Nécrologie. — On annonce la mort, à l'âge de 80 ans, de M. le professeur Frédéric Nippold, historien très célèbre de l'Université de Berne.

GENEVE. — Guilbeaux est au secret. — Me Dicker, l'avocat de notre camarade Guilbeaux, avait sollicité à plusieurs reprises de voir son client. Le ministère public fédéral a enfin répondu que cette autorisation lui était donnée, mais aux conditions suivantes : 1. Il ne sera pas question de la procédure en cours ; 2. L'entrevue aura lieu en présence d'un fonctionnaire de police. Ces conditions, vraiment extraordinaires, n'ont pas satisfait l'avocat, qui a adressé au procureur général une vive protestation contre cette atteinte portée aux droits sacrés et toujours respectés de la défense. Nous nous joignons à Me Dicker pour protester contre les mœurs qui s'introduisent dans la procédure fédérale quand il s'agit de délits politiques.

Le mauvais temps

On nous annonce que de violents orages se sont abattus sur tout le canton du Tessin. Sur l'alpage de Biesci, la foudre est tombée sur un chalet, où elle a tué cinq vaches et sept chèvres. Trois femmes qui dormaient dans le chalet sont restées sans connaissance pendant longtemps.

— Un violent orage accompagné de grêle a sévi dimanche soir sur la rive gauche du lac de Zurich, dans la région d'Oberrieden. La grêle qui est tombée très abondamment a causé de graves dégâts à la vigne, aux arbres fruitiers et aux cultures maraichères. La commune de Horgen a également souffert de la grêle.

— Le mauvais temps règne dans les Grisons, où l'on signale un feehn très violent et très chaud. Depuis samedi, la pluie tombe à torrents. Tous les cours d'eau débordent et charrient des quantités de débris et des bois. La neige est descendue jusqu'à la limite des forêts. (P.T.S.)

JURA BERNOIS

PORRENTROY. — Du courage ! — Puisque cette huitième plaie... d'Egypte, ou plutôt d'Allemagne et de France, la grippe, a su si bien mettre à mal tous nos travaux, tous nos projets, beaucoup de nos militants, il ne faut cependant pas jeter le manche après la cognée. Il faut se ressaisir, il faut reprendre du vif comme on dit.

Puisque tout est interdit, assemblées, réunions, manifestations, eh bien ! profitons-en, camarades, pour revoir nos bouquins socialistes, nos brochures à deux sous que l'on achète à une fête ouvrière et que, bien souvent, l'on remise sans la lire.

Lorsque nous aurons lu et relu ces documents de première valeur, nous serons retrepés dans la lutte et prêts à donner tous nos efforts pour l'action socialiste qui sera nécessaire d'ici quelque temps.

Ainsi la hideuse grippe qui fit succomber malheureusement quelques-uns des nôtres, n'aura pas cependant tout anéanti.

Les convalescents, les non-malades, profitant de cette accalmie forcée, auront pu faire bonne école en revoyant et en relisant les manifestes et les écrits socialistes qu'ils possèdent. Le mal n'aura été qu'à demi. Argus.

RECONVILIER. — La proportionnelle. — L'assemblée communale extraordinaire de samedi soir a adopté à la presque totalité des citoyens présents, l'introduction de la proportionnelle au communal. Une commission de 11 membres a été nommée pour établir un projet de règlement. Le parti socialiste y est représenté par sept membres. Un pas de plus vers le progrès !

ST-IMIER. — L'incendie de la Fourchaux. — Une enquête est ouverte au sujet de l'incendie de la Fourchaux. Le préfet de Courtelary a entendu hier matin 8 témoins. On a des soupçons que l'incendie a été allumé par une main criminelle. L'enquête se poursuit activement.

— Vols dans les jardins. — (Corr.) — De divers côtés on signale à St-Imier des vols de lé-

gumes et de déprédations aux cultures maraichères. De pauvres gens qui se sont donné la peine de cultiver un petit jardin loué par la commune, constatent avec indignation que leurs plus beaux légumes sont saccagés et volés.

Comment peut-on commettre des choses aussi viles, aussi basses que cela ? Est-ce peut-être l'œuvre d'une catégorie de parasites qui estiment qu'il est plus profitable de voler que de cultiver ?

Une surveillance active s'impose et comme la police ne peut pas être partout, ceux que cela intéresse doivent exercer eux-mêmes une surveillance étroite non seulement sur leur propre terrain, mais aussi sur celui de leurs camarades. Nous espérons que les auteurs de ces larcins seront bientôt découverts et punis comme ils le méritent. Un père de famille indigné.

LA GRIPPE

A Zurich

La totalité des cas de grippe dans le canton de Zurich, jusqu'à la fin de juillet, est estimée, selon des renseignements officiels, à environ 30 mille, dont 6000 pour la ville elle-même. Dans la ville, 48 personnes sont décédées de la grippe. L'épidémie est en décroissant dans la ville, mais paraît atteindre son point culminant dans la campagne.

A Bâle

Dans la semaine du 28 juillet au 3 août, le nombre de nouveaux cas de maladie dus à la grippe portés à la connaissance de l'office cantonal d'hygiène, s'est élevé à 766 pour la ville de Bâle, contre 1174 la semaine précédente. Le nombre des décès dans la population civile a été de 13, tandis qu'il était de 30 dans la huitaine précédente. On a conduit 48 malades à l'hôpital, dont 9 soldats. Les brochures de l'office d'hygiène pour la lutte contre la grippe se sont rapidement écoulées. Jusqu'à ce jour, il en a été vendu plus de 9000 exemplaires.

A Coire

La grippe espagnole ne sévit pas très violemment dans les Grisons. A Coire et à Davos, on ne signale que quelques cas. Il y a un décès à Coire et un à Davos. Dans les autres parties du canton, la maladie garde un caractère bénin.

A Fribourg

Le nombre des cas de grippe signalés dans le canton de Fribourg s'élève à 2300, dont 170 revêtent une certaine gravité. Il y a eu 30 décès dus à l'épidémie, parmi lesquels celui d'un médecin du service des internés, le docteur Demetrius Pachantoni, qui vient de succomber à l'âge de 45 ans, à l'hôpital de Fribourg.

A Delémont

Durant le mois de juillet, l'état civil a enregistré 44 décès, dont 35 civils et 9 militaires.

A Bienne

Depuis samedi, l'épidémie a enlevé une jeune femme de 39 ans, un jeune homme de 23 ans, une jeune fille de 14 ans, une femme de 41 ans et un homme de 44 ans.

Au lazaret militaire, sont survenus 3 décès : celui d'un militaire qui habitait Lausanne, celui d'un soldat de la compagnie des boulangers qui habitait Wohlén et celui d'un soldat sanitaire.

A Court

Le village de Court a aussi passé par une grande épreuve due à la grippe. Depuis le 15 juillet, on a enterré cinq jeunes gens : Henri Winkler, M. Magnénat, Mme Berthe Voirrol, M. Marcel Zwahlen et Mlle Elvina Beuret. Il reste encore cinq cas assez graves.

Une découverte

Après de longues expériences chimico-thérapeutiques, le savant genevois Henri Spahlinger de l'Institut thérapeutique genevois, est parvenu, depuis 1913, à établir le pouvoir curatif d'injections intra-veineuses de térébenthine pour détruire « in vivo » différents micro-organismes pathogènes.

Pour combattre efficacement la grippe espagnole, il a mis à la disposition de quelques médecins sa méthode, dont les résultats cliniques, jusqu'à présent, ont été sans exception excellents.

64

LE COMTE KOSTIA

PAR

Victor CHERBULIEZ

(Suite)

« Adieu sa fatigue ! adieu sa tristesse ! adieu le souvenir de son enfant ! Le voilà content, rien ne manque à sa félicité ; et ses mains, se promenant avec orgueil sur le velin, oublient que tout à l'heure, à tâtons, elles cherchaient une tête blonde dont elles pussent entortiller les boucles autour de leurs doigts... »

« Ce n'est pas tout ! Il est des instants aussi, j'en atteste le ciel, où il se sent pris d'un trouble secret en pensant qu'il y a près de lui, dans sa maison, un être que ses froideurs, ses rudesses, ses mépris, ses sourires de glace, ses cruautés, ses injustices révoltent et désespèrent, un être qui souffre, qui se désole, qui se rongé le cœur... »

« Et alors, il entend comme un soupir ou comme le bruit d'un sanglot qui arrive jusqu'à lui, à travers l'épaisseur des murailles, et malgré lui il frémit, il ressent au fond de son âme je ne sais quel remords... »

« Mais, tout à coup, il aperçoit son livre... Adieu son trouble, adieu son repentir ! Que sa victime sanglote tout à son aise, il ne l'entendra plus. Il est bien loin d'elle, il voyage, il est à Rome, il est à Byzance, il est par delà l'Océan, il est par delà les nuages ! Est-ce que

les cris d'un enfant peuvent monter jusque-là ?... »

« Et vous me demandez pourquoi je n'aime pas les livres ! Ah ! sur mon âme, je les hais à l'égal de la mort ! Je les hais parce qu'il les aime à la fureur, je les hais parce qu'ils sont sa maladie, je les hais parce qu'ils durcissent et dessèchent son cœur, je les hais parce qu'ils sont sa volupté suprême, et que, dans cette volupté, il noie sans honte et sans regret le bonheur de son enfant et de ses entrailles de père ! »

A ces mots, hors de lui, il se saisit de quelques-uns des volumes que je venais de trier, et, les jetant à terre, il se mit à les piétiner avec fureur. Je le conjurai de se calmer ; il finit par entendre raison, et, ramassant ces volumes froissés et lacérés, il les lança dans l'armoire, dont il referma la porte et mit la clef dans sa poche.

— Puisqu'il en est ainsi, lui dis-je en me rasseyant, je ne vous parlerai plus de lecture ; mais, dites-moi, n'auriez-vous point quelque goût, quelque talent, quelque passe-temps favori ?

— Autrefois, j'aimais à la folie le dessin. Dans le temps, le père Alexis m'en a donné des leçons. Je dessinais de fantaisie ou d'après nature. Il avait commencé aussi de m'apprendre à peindre. Je faisais des aquarelles. J'ai encore là mes crayons, mes pinceaux, ma palette, mes boîtes à couleurs, mais je n'y touche plus guère. Depuis longtemps, je n'avais plus de goût à rien... »

— Là-dessus, il tira du fond d'un buffet un grand portefeuille rempli de dessins, et il l'ouvrit devant moi. Je ne pus retenir un cri de surprise et de joie.

Ces dessins n'étaient la plupart que des esquisses, mais j'y reconnus du premier coup d'œil un crayon facile, moelleux, un goût délicat, le sentiment de l'ordonnance et des proportions, des instincts d'artiste, les germes d'un heureux et vrai talent...

« Nous sommes sauvés ! », dis-je à voix basse. Je m'arrêtai à considérer une figure de femme aux trois crayons.

— C'est le portrait de ma mère, me dit-il, et ses yeux devinrent humides... Je l'ai dessinée mille et mille fois d'après un médaillon que je porte sous ma tunique, et qui est un chef-d'œuvre... »

Il tira de son sein le médaillon d'or et le mit sous mes yeux. Je ne pus m'empêcher de me récrier sur la ressemblance dans la mère et du fils : ressemblance des traits, s'entend, car les physiognomies diffèrent du noir au blanc.

Le visage mélancoliquement placide de la comtesse Olga semble dire : « Chargez-vous de vouloir pour moi, je ne réponds de rien... »

Oui, il y a de l'irresponsable dans cette figure. Je distinguai aussi dans le portefeuille quelques aquarelles touchées d'une main ferme à la fois et légère, et, un peu plus loin, je ne sais quelle composition fantastique, des diables entrelacés, des têtes de mort... »

Je passai vite, et je tombai sur un papier long tout couvert de caricatures à la plume. Je reconnus le père Alexis et Ivan pris dans toutes sortes d'attitudes et jouant entre eux des scènes grotesques. J'éprouvai une impression de vif soulagement en constatant que son père n'y figurait point. Sur le revers de la feuille, je lus cette inscription en majuscules : « Le plus sot des rats de Hollande dans son fromage. » Le fromage était un lourd in-folio, et le rat... Ah ! mon Dieu ! le rat avait une tête humaine, et cette tête ressemblait si fort à celle d'un mien ami très intime... »

— Oui, c'est moi, c'est bien moi, lui dis-je en riant.

Il se pencha par-dessus mon épaule et se mit à rougir :

— Qu'est-ce que vous regardez donc là ? s'écria-t-il.

Et, m'ayant arraché la feuille des mains, il l'alluma à la lampe et la jeta dans l'air tout enflammée, au risque de mettre le feu aux rideaux. Puis, frappant des mains :

— Une idée ! dit-il. Puisque vous voulez que je travaille, je ferai au premier jour votre portrait. Je vous représenterai tel que je vous vois, depuis que vous avez opéré ma cataracte, ou plutôt c'est du héros que s'occupera mon crayon, du coureur de nuit, de l'homme à la vareuse. Quant au pédant, s'en charge qui voudra !

— Nous verrons cela plus tard, lui répondis-je, il n'y a rien qui presse.

Et, après avoir pris le temps de réfléchir : — J'ai, moi aussi, mon idée. Vous aimez les fleurs et la peinture. Peignez mon herbier.

— Qu'est-ce que cela ?

— Voici du grand papier. Vous y peindrez à l'aquarelle une collection de toutes les fleurs de ce pays, de toutes celles, du moins, que vous découvrirez dans vos promenades. Si vous n'en savez pas les noms, je vous les enseignerai, ou nous les chercherons ensemble.

— Pourvu que les livres ne soient pas de la partie !...

— Nous nous en passerons autant que possible. Je rassemblerai tout mon savoir pour vous raconter l'histoire de ces jolies fleurs peintes ; je vous parlerai de leurs familles, je vous instruirai à les classer ; bref, je vous ferai part du peu, du très peu que je sais de botanique... »

Il me fit cent objections saugrenues, celle-ci, entre autres, qu'il trouvait à toutes les fleurs des champs et des bois de ce pays-ci un air rampart et servile ; et puis ceci, et puis cela, s'exprimant d'un ton vif, mais enjoué.

(A suivre.)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Le prix des domaines. — Le domaine de la Grangette, situé rière la Côte-aux-Fées, d'un port de 40 à 50 vaches, et qui était loué précédemment pour le prix de 1,200 francs l'an, a été amodié samedi dernier. Les preneurs sont MM. H. Thiébaud, de Môtiers, et Guye frères, à La Côte-aux-Fées. Ils ont offert la jolie somme de 7,050 francs, qui a été jugée... acceptable!!!

Université. — A la suite d'examens finaux subis en juillet dans la section des sciences commerciales et économiques de la Faculté de droit, la licence a été délivrée à quatre étudiants: Mlle Odette Perrelet (Neuchâtel), MM. Georges Kelmotis (Grèce), Paul Huguenin (Travers) et Henri Bila (Belgique).

NEUCHÂTEL

Le charbon qu'ils nous vendent. — A la fin de la semaine dernière, une forte détonation retentissait à l'usine à gaz de Neuchâtel. En même temps, un serrurier-forgeron occupé à façonner une pièce de métal avait trois doigts de la main gravement mutilés.

De minutieuses recherches ont permis de découvrir la cause de l'explosion. Il s'agit d'une clef à l'état d'ébauche, qui avait été évidée et bourrée d'un explosif dont la nature n'a pu être déterminée. D'où provient cette clef? L'enquête ouverte a permis d'établir qu'elle a été importée d'Allemagne, d'où vient d'arriver le combustible dont se servait le forgeron.

La grippe. — M. Reuter, qui remplace momentanément le camarade Tripet à la police, communique à la presse les détails sur la marche de l'épidémie du 13 juillet au 4 août. Il y a eu 37 morts, sans compter 6 internés, 4 personnes venues d'autres localités, 4 recrues de Colombier et plusieurs soldats hospitalisés aux Cadolles. L'épidémie a atteint son maximum du 27 juillet au 2 août. Dans cette semaine, il y eut 30 décès avec un maximum de 7 décès le 1er août.

L'épidémie étant en baisse, le Conseil communal a jugé juste de faire payer un tiers des frais d'automobiles par les médecins.

LA CHAUX-DE-FONDS

Juvenesse socialiste

Rencontre des camarades ce soir pour faire éventuellement une balade, à 8 heures et quart, devant le bureau de la « Sentinelle ». Tous ceux qui ont des comptes de « Voix des Jeunes » à rendre sont priés d'être présents.

Vol avec effraction

La police de sûreté a procédé à l'arrestation d'un nommé R., originaire du canton de Schwytz, pour vol avec effraction. R. était employé dans un hôtel de la ville, où il déroba la somme de 640 francs au préjudice de son patron.

La grippe

L'état-civil, hier, enregistrait quatre décès. Il y a donc progrès de ce côté, comme à l'hôpital, où un seul décès s'est produit hier après-midi. Le nombre des arrivées fut moins fort hier; en revanche, six internés sont venus des Ponts ce matin.

Petites nouvelles

Dimanche, de grandes assemblées, organisées par les associations ouvrières, ont eu lieu dans les plus grandes villes de Suède en faveur d'une paix prochaine.

M. Wagnière, ministre de Suisse à Rome, a eu vendredi un long entretien avec M. Sonnino, ministre des affaires étrangères.

On mande de Stockholm à la « Gazette de Voss » que, pour les quatre années de guerre, les pertes de la marine marchande suédoise s'élèvent à 168 navires, jaugeant au total 166,000 tonnes. Les pertes en hommes s'élèvent au total de 200.

La « Gazette de Voss » apprend que M. Ballin, le grand armateur hambourgeois, et M. von Holzendorf, tous deux directeurs de la commission commerciale de l'Association Mitteleuropa, ont donné leur démission.

Dernière Heure

RIEN A SIGNALER

PARIS, 6. — Communiqué de 23 heures: En dehors de l'activité d'artillerie à l'est de Soissons et sur la Vesle, rien à signaler sur l'ensemble du front.

BERLIN, 6, soir. — Rien de nouveau sur le front.

SUCCESSION ANGLAISE

LONDRES, 7. — Hier matin, de bonne heure, l'ennemi a lancé une forte attaque locale contre nos nouvelles positions au sud de Morlancourt, des deux côtés de la route de Bray à Corbie. Une contre-attaque, effectuée par une de nos divisions de réserve, a aussi porté nos lignes de tranchées avancées sur une partie du terrain que nous avions conquis dans la nuit du 28-29. Un combat local est encore en cours sur ce point et quelques prisonniers ont été faits.

COMMUNIQUE AMERICAIN

PARIS, 7. — Communiqué américain du 6, à 21 heures: Dans le secteur tenu par nos troupes le long de la Vesle, la journée a été marquée par un violent feu d'artillerie et des tirs de mitrailleuses.

Le supercanon

PARIS, 7. — (Havas.) — Après trois semaines de repos, la supercanon a recommencé à bombarder la région parisienne, faisant des victimes et des dégâts. L'effet de terreur recherché est encore manqué. Paris, toujours calme, a accepté avec un courage tranquille cette manifestation de fureur et de dépit de l'ennemi, car évidemment les Allemands ont voulu tenter de faire disparaître dans l'opinion publique les détestables effets causés par les résultats de cette bataille d'arrière-gardes.

La bataille en France

PARIS, 7. — Havas. — Le « Petit Parisien » dit que tous les documents saisis au cours de la bataille victorieuse donnent unanimement l'impression que le moral de l'ennemi est gravement atteint sur le front intérieur, comme sur celui des armées.

Dans le « Journal », M. Bidou présente la situation du front français. Les Allemands sont établis sur le plateau, ayant la Vesle devant et l'Aisne derrière. Leur position, sans aucune profondeur, est détestable. Les canons français battent tous les points du front, souvent en enfilade. Pour les communications, l'Aisne n'offre, entre Fismes et l'Aisne, que quatre passages, tous pris sous les feux de nos canons et avions. De plus, des feux de flanc, notamment à l'ouest, battent l'intérieur de leur position, où la vie est plus dure que jamais. Tenir devant l'Aisne, c'est condamner les troupes dans ce secteur à d'énormes pertes et à une existence affreuse. Se retirer derrière, c'est se condamner à laisser les Français passer la rivière, le jour où ils le voudront sérieusement. Ainsi, de toutes façons, la situation des Allemands est délicate. Ils voudraient évidemment ramener le calme dans ce secteur, mais c'est sans compter avec l'adversaire. L'échec du 16 juillet continue à peser sur eux. Comment s'en tireront-ils, et avec quoi? Pour le moment, ils en sont à la manœuvre de retraite: Ils l'exécutent bien, mais il est plus facile de l'entreprendre que de la terminer.

LONDRES, 7. — Reuter. — Le correspondant de l'agence Reuter auprès des armées américaines télégraphie lundi après midi:

L'avance rapide des deux derniers jours s'est ralentie, non seulement par le fait de la nouvelle résistance opposée par l'ennemi, mais également par la nécessité d'aménager dans les lignes tout le matériel de guerre. Un fait intéressant dans la poursuite a été la découverte de positions défensives indiquant que les Allemands avaient l'intention de tenir une ligne intermédiaire au sud de la Vesle.

Il y a une ligne de tranchées qui n'ont jamais été occupées, où la terre est nouvellement retournée. Là existent des positions d'artillerie avec des revêtements en sacs de terre, qui viennent seulement d'être terminés et des redoutes dont le béton est à peine sec. Le caractère récent de ces préparatifs fait écarter l'idée que ces positions ont été construites dans un autre but que d'empêcher notre nouvelle avance. Ce fait constitue également la réfutation des affirmations de Ludendorff, disant que la retraite a été exécutée selon leur plan.

Foch, maréchal de France

PARIS, 7. — Havas. — Le Conseil des ministres a élevé le général Foch à la dignité de maréchal de France. Il a conféré la médaille militaire au général Pétain.

Jugement du procès Malvy

Cinq ans de bannissement

PARIS, 6. — L'« Oeuvre » mettait en manchette un de ces derniers jours: On sait enfin précisément quels crimes a commis le ministre Malvy. Le procureur général Mérillon l'accuse formellement de « Fatalisme » et de « Nonchalance ».

La Haute Cour a tenu à ajouter encore un nouveau chef d'accusation à ceux du procureur Mérillon. Elle accuse M. Malvy de « Forfaiture ». Dans sa séance publique, le procureur estime recevable pour la troisième accusation, tandis que la défense soutient le contraire. Après une longue discussion, la Haute Cour, réunie en Chambre de Conseil, s'est prononcée par 101 voix contre 81 pour question subsidiaire de forfaiture. Dans sa dernière audience, la Cour de justice a décidé que M. Malvy était coupable de forfaiture et la Haute Cour a condamné M. Malvy à cinq ans de bannissement, sans dégradation civique. E finita la comedia.

A qui le tour maintenant? M. Clemenceau a encore du pain sur sa planche: Humbert, et pour finir, Caillaux.

Attaques de zeppelins

LONDRES, 7. — Reuter. — Communiqué de l'Amirauté: Cinq dirigeables ennemis ont tenté de franchir nos côtes dans la nuit de lundi à mardi. Mais, pendant qu'ils survolaient encore la mer, ils ont été attaqués par nos forces aériennes opérant de concert avec notre marine. Trois aéronefs ennemis ont été attaqués. Un a été abattu en flammes, à quarante milles de la côte. Un autre a été endommagé, mais il a probablement réussi à regagner sa base.

Au sud-est de Robecq, nos postes du secteur du bois de Pacot ont été portés en avant sur un front d'environ deux mille yards. Nous avons encore fait quelques prisonniers.

Tentative de raid sur l'Angleterre

LONDRES, 6. — Officiel. — Des appareils ennemis se sont approchés, dans la soirée, des côtes des comtés de l'Est, mais n'ont pas pu pénétrer loin à l'intérieur.

Le pain en Autriche

VIENNE, 7. — De la « Gazette de Francfort »: Depuis dimanche prochain, la population de Vienne recevra de nouveau sa ration de pain complète, mais le prix du pain est élevé de 116 pour cent.

Un ministre ukrainien assassiné

HAMBOURG, 7. — On mande de Kiev au « Hamburger Fremdenblatt » que l'ancien ministre de l'instruction publique Tychenko a été tué d'un coup de revolver dans une rue près de Poltava. (P.T.S.)

Le choléra à Pétrougrade

HAMBOURG, 7. — P.T.S. — Le « Hamburger Fremdenblatt » apprend d'Helsingfors que le choléra sévit avec une intensité toujours croissante à Pétrougrade, où l'on enregistre 1,000 cas de mort; et l'on annonce 2,000 nouveaux cas de maladie.

Le successeur d'Eichhorn

VIENNE, 7. — Wolff. — Le successeur du général feld-maréchal von Eichhorn, colonel comte Kirchbach, est arrivé hier à Kiev, où il a pris son commandement.

L'attitude de M. Milioukov

BERLIN, 7. — Le correspondant du « Berliner Tageblatt » à Stockholm transmet à son journal une déclaration de M. Milioukov dans laquelle le leader cadet a dit notamment: « Aucune puissance ne peut forcer la Russie à entamer une nouvelle guerre, même si les opinions diffèrent au sujet de la paix de Brest-Litovsk. La Russie n'a aucune raison de se joindre à une alliance anti-allemande. Cependant, elle ne doit pas s'attendre à ce que les Alliés lui rendent ce qu'elle a perdu, sans s'en occuper elle-même. Si nous avons un gouvernement plus fort que le nôtre, on pourrait peut-être demander à l'Allemagne des concessions en ce qui concerne le traité de Brest-Litovsk. Il faut espérer que toutes les questions de politique intérieure, qui subsistent chez nous, pourront se résoudre sans l'intervention des pays étrangers. En tous cas, le rôle de la Russie dans le conflit mondial n'est pas encore terminé. »

LA CHUTE D'ARKHANGEL

Un ordre de Trotski

MOSCOU, 6. — Wolff. — Comme il a été officiellement annoncé, Arkhangel a été occupé par les Anglais. A cette occasion, le commissaire pour le peuple Trotski, publie l'ordre suivant:

Les circonstances dans lesquelles Arkhangel a été momentanément évacué, prouvent que certains représentants de l'autorité locale des soviets ont été loin de faire preuve des qualités indispensables à tout révolutionnaire placé à un poste responsable, à savoir de la tenue, de l'énergie et de la vaillance. Il se confirme de nouveau qu'il se trouvait des représentants des soviets, qui à la première approche du danger, se hâtèrent de s'enfuir, pensant que leur premier devoir était de sauver leur propre vie. De tels individus n'ont rien à faire avec la révolution. Tout représentant de l'autorité du soviets qui abandonne son poste sans faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'y maintenir, est un traître, contre lequel on devrait décréter la peine de mort. Je donne l'ordre d'arrêter immédiatement tous les membres du Soviet d'Arkhangel qui sont considérés comme déserteurs d'après des témoignages sûrs et de les déferer comme tels au tribunal révolutionnaire.

L'opinion anglaise

LONDRES, 7. — Reuter. — Avec le concours de la population russe, les troupes alliées, de terre et de mer ont débarqué à Arkhangel le 2 août et ont été saluées avec enthousiasme par les habitants.

EN SUISSE

Les manifestants de Bâle devant les tribunaux

BALE, 7. — Hier, comparaissaient devant le tribunal de Bâle, trois jeunes socialistes et deux autres manifestants, destinés à répondre devant les juges bourgeois de l'émeute du 20 juin, pendant laquelle la foule brisa les vitres du Casino. Ils sont accusés d'incitation à la révolte, d'attentat à la paix publique et à la propriété, de scandale et de rébellion (11) Les cinq accusés reconnaissent avoir pris part à l'émeute et y avoir poussé la foule. Ils déclarèrent aussi que c'était alors de leur part un non-sens, comme aussi de penser qu'on peut résister à la force armée du pouvoir.

Les dégâts sont évalués par les experts à 4300 francs.

La grève générale

CHEZ LES CHEMINOTS

BALE, 7. — Les différentes associations du personnel des chemins de fer et des bateaux à vapeur se sont réunies hier à Bâle pour examiner la réponse du Conseil fédéral à leurs revendications. Après une longue discussion à propos des différences que les autorités fédérales ont faites entre les fonctionnaires mariés et les célibataires sans charge de famille, l'assemblée a décidé de faire une nouvelle démarche auprès du Conseil fédéral. C'est le Comité d'Olten, accompagné de M. Woker, qui présentera les nouvelles demandes des cheminots.

AU COMITE D'OLTEN

BERNE, 7. — Le Comité d'Olten s'est réuni ce matin à 7 h. et demie, en dernière séance, pour examiner la réponse à donner à la lettre du Conseil fédéral. A neuf heures, il assiste à la discussion des différentes organisations ouvrières réunies pour prendre une décision définitive.

Orage de grêle à Berne

BERNE, 7. — A 9 heures, un épouvantable orage s'est déchaîné hier soir sur la ville fédérale et le Mittelland. Les rues et places de Berne étaient blanches comme l'hiver. La tempête de grêle doit avoir causé de grands ravages dans les jardins de la ville et de la banlieue.

Le commerce du coton

BERNE, 7. — Le Conseil fédéral a complété son arrêté antérieur au sujet du commerce du coton, fils de coton, cotonneux et tissus de coton en ce sens que le département suisse de l'économie publique est autorisé à organiser en commun avec le département suisse des douanes le contrôle sur le commerce des cotons.

Le département des douanes créera dans ce but un bureau de contrôle qui exercera son action en commun avec l'Office central du coton.

Le département, à teneur de cet arrêté, a pris une décision qui n'autorise l'achat et la vente des articles de coton que par des personnes ou des firmes qui se trouvent en possession d'une permission spéciale de la Centrale. Cette permission n'est délivrée dans la règle qu'aux personnes et aux maisons qui, déjà avant le 1er août, faisaient régulièrement le commerce du coton et qui ont un domicile fixe en Suisse. Ces autorisations ne seront pas délivrées aux marchands ambulants, colporteurs, etc. L'arrêté est entré en vigueur hier.

Le Code pénal fédéral est prêt

BERNE, 7. — Hier soir s'est terminé à We-gis la réunion des experts chargés de mettre au point le projet de Code pénal fédéral, réunion présidée par M. Muller, conseiller fédéral.

Le message aux Chambres a été mis au point et le projet est ainsi prêt à être soumis au parlement.

L'affaire de corruption de fonctionnaires

BERNE, 7. — (De notre correspondant). — De toutes parts s'élèvent des protestations contre le fait que Junod et Jules Bloch sont encore en liberté. Le parquet fédéral est vivement critiqué et un juriste nous disait hier soir: Le premier scandale est que Junod ait touché de l'argent, mais le scandale le plus grand est qu'il ne soit pas encore arrêté, ainsi que celui qui l'a corrompu.

Quand il s'agit de pauvres diables sur lesquels pèsent de simples soupçons, on les met immédiatement en état d'arrestation et on leur dit: Les besoins de l'enquête nous obligent à vous arrêter. Très souvent, après un mois, on les relâche, sans rien avoir trouvé. Quand il s'agit de gros individus, hauts placés et riches, on met des gants, on ne veut pas se hasarder trop vite. Pendant ce temps, les accusés peuvent très bien prendre la fuite ou cacher certaines pièces compromettantes. On se souvient de l'affaire Mühlmann.

Nous avons voulu nous renseigner pourquoi on mettait de la lenteur dans l'arrestation de Junod et Jules Bloch. De source compétente on nous déclare:

Quand une enquête est remise au parquet fédéral et qu'elle est dirigée contre un fonctionnaire, le procureur général de la Confédération fait une enquête préliminaire. Il peut opérer des arrestations s'il le juge nécessaire, mais avant de renvoyer l'enquête à la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral, il faut obtenir le consentement du Conseil fédéral.

Nous sommes certains que le Conseil fédéral a donné son consentement pour les poursuites pénales contre Junod et J. Bloch. La Chambre d'accusation du Tribunal fédéral s'occupera de l'affaire dans sa séance de demain matin et, sauf récusation de sa part, c'est M. Albert Calame, ancien conseiller d'Etat neuchâtelois, qui sera chargé de l'instruction.

L'impression à Berne

L'affaire Junod fait un bruit énorme à Berne, notamment dans les milieux suisses romands, où Junod était connu comme un homme intègre (1) Un haut fonctionnaire de l'administration fédérale disait hier: C'est impossible; Junod ne peut avoir manqué à son devoir.

A la lecture du « Bund », le fonctionnaire s'est désillusionné. Quant à J. Bloch, on a le sourire sur les lèvres, notamment en songeant qu'il a permis aux conseillers d'Etat du canton de Neuchâtel, par un legs de propriété, de passer 15 jours de vacances au Champ-du-Moulin!

Deux colonels compromis

En ce qui concerne l'affaire militaire, on avait trouvé dans la comptabilité de Jules Bloch un premier poste de 36,000 fr. au colonel divisionnaire de Loys et un poste de 5,000 au colonel Häusermann, d'Argovie.

En ce qui concerne les 36,000 fr. à de Loys, le chef du département militaire Decoppet, qui a immédiatement fait une enquête, donne l'explication suivante: Le colonel divisionnaire de Loys a voulu réorganiser la cantine des officiers de Colombier. Pour cela, il s'est adressé à des personnes très bien situées au point de vue financier qui pourraient lui remettre de l'argent. Parmi ces personnes se trouvait Jules Bloch, qui lui aurait remis 36,000 fr.

Le chef du département ajoute: A sa mort, de Loys a laissé 68,000 fr. qui étaient, avec les 36,000 fr., destinés à la décoration de la cantine de Colombier (1).

On a peine à s'expliquer un raisonnement pareil, surtout quand on sait que de Loys est mort dans une situation financière précaire et qu'il a fallu venir en aide à Madame de Loys par des dons.

En ce qui concerne Häusermann, voici l'explication de M. Decoppet: Häusermann se trouvait gêné dans sa famille, il a entendu que Jules Bloch prodiguait des charités et il s'est adressé à lui pour lui exposer sa situation. C'est ainsi que Jules Bloch lui remit 5,000 fr.

On nous téléphone à la dernière minute:

M. le conseiller fédéral Muller, qui est rentré hier soir, s'est occupé à la première heure ce matin de l'affaire Junod-Jules Bloch.

M. Motta a conféré avec lui, puis M. Muller a conféré avec ses collègues séparément et nous apprenons que le Conseil fédéral est consentant pour que des poursuites pénales soient dirigées contre Junod. Il est probable que la Chambre d'accusation du Tribunal fédéral avancera sa séance de demain et siégera d'urgence ce soir pour étudier le dossier.

La « Gazette de Lausanne », qui intitule ce scandale « Une nouvelle affaire Mühlmann », apprend que Jules Bloch a profité du temps qu'on a laissé s'écouler pour passer la frontière. Il serait actuellement en France.

On reste rêveur devant ces explications qui paraissent un peu tirées par les cheveux. Il faut que la lumière soit faite entière. On s'est étonné souvent à La Chaux-de-Fonds que les ouvriers de certaines grandes fabriques de munitions aient échappé aux mobilisations, et cela à l'insu ou contre la volonté des chefs de compagnie. Y aurait-il eu corruption d'officiers de haut grade? Nous pensons qu'une enquête très sérieuse doit être entreprise.

Avis officiels

Ville. — Avis aux marchands de lait et aux consommateurs.

Locle. — Denrées supplémentaires. Avis aux sociétés. Monteur. Places au concours. Mise au concours.



*Semaine *Dimanches et fêtes	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	*Semaine *Dimanches et fêtes	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Loche	6 55	—	—	9 20	—	12 8	1*06	—	2*50	—	—	—	6 38	—	10 15	Loche	6 40	—	8 30	—	—	12*30	—	1 30	3*30	—	6 33	—	8 25
Besangon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 15	Besangon	6 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Neuchâtel-Châtres-Berne	—	6 48	8*40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 43	—	—	Neuchâtel-Châtres-Berne	6 42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sonceboz-Bienne-Berne	5*25	5*35	—	9 12	—	12*85	—	—	—	3 40	—	—	6*56	7*55	—	Sonceboz-Bienne-Berne	—	7*38	—	—	—	—	—	2*40	—	6*15	—	8*38	10 10
Sagne-Ponts	—	7 37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Sagne-Ponts	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saignelégier	—	7 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Saignelégier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Ville du Locle

MISE AU CONCOURS

Par suite de décès du titulaire, le poste d'appareilleur des Eaux et du Gaz, surveillant des réseaux et des sources est à repourvoir de suite.

Traitement annuel : Fr. 2800.— à Fr. 3640.—.

Les postulants sont invités à adresser les offres avec certificats jusqu'au 16 courant au Bureau des Services Industriels, qui fournira tous les renseignements complémentaires.

2240 Direction des Services Industriels.

VILLERET

Mise au concours

Le Cercle Ouvrier et Parti socialiste de Villeret met au concours la place de desservant de son Cercle avec entrée en fonction le 1^{er} novembre 1918.

Les camarades que cela intéresse peuvent consulter le cahier des charges chez le secrétaire René Kramer-Rubin et lui faire parvenir leur postulation jusqu'au samedi 10 août.

2160

Pour votre toilette

vous trouverez toujours chez moi un beau choix de bon savon de toilette. Parfums. Lotions spéciales pour les soins de la chevelure. Eau de Cologne. Brillantine. Poudre de riz et tous autres articles de la toilette. Rasoirs de 1^{re} qualité avec tous les accessoires pour se raser soi-même. Je fais aussi le repassage de rasoirs.

Se recommande.

Ant. Mögli
Coiffeur
22, Manège, 22

ACHEVEURS

Deux bons acheveurs pour 10 1/2 lignes ancre sont demandés de suite ou pour époque à convenir au Comptoir rue du Doubs 161.

Soins de la bouche et des voix respiratoires

Quelques gouttes de l'Elixir dentifrice SALVE désinfectent, nettoient la bouche et la gorge.

Elixirs : DENTOL, SERODENT, BOTOT, D. PIERRE, TRYBOL, ODOL. Alcool de Menthe Rieklés.

Nous avons aussi d'excellentes préparations en poudre ou en pâte pour les soins des dents.

Serodent fr. 1 le tube. Poudre à fr. 0.50 et fr. 1 la boîte. Ivo dentine. Dentol. GIBBS, KENOTT, Perline.

Indispensables à dents en tous genres. Brosses spéciales pour dentiers, très solides et les seules avec lesquelles on peut nettoyer un dentier comme il faut.

1682

Parfumerie C. Dumont

12, rue Léopold-Robert, 12 Service d'Escompte Neuchâtelois et Jurasien.

DEUIL

Société Anonyme des Grands Magasins GROSCH & GREIFF

LA CHAUX-DE-FONDS

PLANTONS

L'établissement d'horticulture J. GURTNER, à Saint-Imier offre

Plantons de chicorée : Graines d'épinards et doucelles

LÉGUMES

Fleurs coupées : Bouquets et Couronnes

Se recommande. 2228

Commune du Locle

Domaines à louer

La Commune du Locle offre à louer en bloc ou séparément, pour le 30 avril 1919, ses domaines de Montpugin et de la Pluie. Les offres seront reçues au Bureau communal jusqu'au 15 courant.

2248

Le Locle, le 7 août 1918.

Conseil communal.

Traitement de la grippe

M. le Docteur John Shaw, Muhlehorn 103 (Wallenstadt), mettra à la disposition des médecins neuchâtelois, qui lui en feront la demande, deux tubes de baume spécial qu'il a expérimenté efficacement en Angleterre contre l'épidémie de grippe ainsi que trois ampoules de sérum qu'il a préparé lui-même. Ces médicaments ont fait leurs preuves dans des cas apparemment désespérés. L'intérêt que M. Shaw porte au traitement de l'influenza provient du fait qu'il a la conviction que cette maladie prépare souvent le terrain au cancer et qu'elle est toujours une cause de son aggravation.

ALIBRAGES

On demande ouvriers pour les alibrages de barillet, sachant si possible les mettre ronds. — S'adresser **Fabrique du Parc.** 2240

Remonteurs Acheveurs Décoteurs

SERTISSEUSES à la machine sont demandés de suite chez **A. Eigeldinger fils**, rue de la Paix 129. 2219

OUVRIERS DIAMANTAIRES

capables demandent filières à faire. Ecrire: Local des Métallurgistes, rue du Marché 9, Genève.

La fabrique GÉO

engagerait quelques **bonnes ouvrières** pour travaux faciles

S'adresser J.-Brand 130. 2247

On demande un **Acheveur d'échappés** et un bon **Poseur de cadrans**

S'adresser chez **M. René Aubry**, rue de la Loge 6, de 7 à 9 h. du soir. 2242

Quel fabricant

fournirait travail accessoire à bon mécanicien ? — Adresser offres écrites sous chiffre 2236 au bureau de La Sentinelle.

Savonneuse

On demande de bonne savonneuse de boîtes, éventuellement une personne pouvant se mettre au courant de ce travail. — S'adresser à l'atelier Jaquet-Droz 31, au rez-de-chaussée. 2237

Jeune garçon

libéré des écoles est demandé pour tout de suite au magasin **SIRUBIN**, pour aider au personnel et faire les commissions. 2252

Polisseuse

est demandée par fabrique de bijouterie Fallet, Montagne 38-c, soit pour des heures ou travail suivi suivant convenance. 2201

Commissionnaire

Jeune homme est demandé au magasin de machines **J. Wormser**, rue Léopold-Robert 72. 2218

GOUPABLE

est celui qui, par les temps actuels, se laisse aller à l'imprévoyance. Demandez le livre de renseignements indispensables pour gens mariés et fiancés. Envoi discret sous pli fermé.

Ecrire : **Institut Hygie S. A.** N° 22, Genève. Joindre fr. 0.20 en timbres poste, pour les frais. 9676

250 fr.

Dame de mobilisé français, momentanément dans la gène, demande à emprunter fr. 250. Remboursements mensuels de fr. 50; garanties sérieuses. — Envoyer offres avec conditions d'intérêts, sous chiffre R 2251 C au bureau de La Sentinelle.

A louer

chambre meublée à dame ou demoiselle de toute moralité. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 50a. 2214

A louer

chambre non meublée, de suite, à personne honnête. — S'adresser rue Numa-Droz 146, 3^{me} étage à gauche. 2245

A louer

chambre meublée à monsieur sérieux travaillant dehors. — S'adresser Numa-Droz 129, au 2^{me} étage à droite. 2250

Famille

sans enfants prendrait en pension un ou deux enfants; bons soins dévoués sont assurés. 2255

S'adr. au bur. de La Sentinelle.

Potager

A vendre d'occasion un grand potager brûlant tous combustibles. Prix avantageux. 2254

S'adr. au bur. de La Sentinelle.

On demande à acheter

des outils de coupeuse de balanciers en bon état. Pressant. — S'adresser rue du Progrès 99a, au pignon. 2238

Poussette

A vendre une belle poussette sur courroies, bien conservée. — S'adr. rue du Commerce 141, 1^{er} étage à droite. 1888

Perdu

deux talons de cartes de grasse. — Les rapporter à M^{lle} Marguerite Dessauls ou M. E. Portmann, rue Numa-Droz 139. 2212

MIEL

2249

500 kg. beau miel pur du Jura, en bloc ou par bidons de 2 1/2, 5 et 10 kg. Miel en rayons. Maurice Favre, Comptoir-chaux sur Neuchâtel. O. P. 1041N

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 6 août 1918

Naissance. — Dubois, Simone, fille de Tell-Ariste, horloger, et de Alice-Louise née Oesch, Neuchâteloise.

Promesses de mariage. — Parraite, Emile-Alcide, magasinier, et Durand, Edith-Elise, ménagère, tous deux Bernois.

Mariage civil. — Mühlthaler, Achille-Emile, tourneur, Bâlois, et Bauer, Laure-Hélène, religieuse, Bernoise.

Décès. — 3415. Stoller, Blanche-Alice, fille de Edouard et de Lina-Ida née Von Allmen, Bernoise, née le 19 décembre 1890. — Inc. 701 : Etienne, Auguste, époux de Laure-Fanny née Calame-Rosset, Bernois, né le 15 février 1864. — 3416. Robert-Nicoud née Bonvallat, Marie-Augustine, épouse de Paul-Henri, Neuchâteloise, née le 20 mars 1847. — Inc. 702 : Schülé née Romy, Rachel, épouse de Numa, Neuchâteloise, née le 13 janvier 1893.

Décoteur

habite et sérieux serait engagé de suite ou époque à convenir pour 13 lignes ancre. Bon gain assuré. S'adresser au comptoir rue de l'Industrie 16. 2220

Repose en paix.

Madame Laure Etienne et ses enfants, Emma, Rose, Otilde, Charlotte, Georgette, Alice et Suzanne; Madame veuve Aline Calame, ainsi que toutes les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur Auguste ETIENNE

que Dieu a repris à Lui, lundi, à 6 h. 20 du soir, dans sa 54^{me} année, après quelques jours de terribles souffrances.

La Chaux-de-Fonds, le 6 août 1918.

L'incinération aura lieu mercredi 7 courant, à 3 heures.

Domicile mortuaire: rue des Bassets, 68.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 2234

LE PROGRÈS

Caisse d'indemnité en cas de maladie et accidents

LE LOCLE

Les membres sont informés du décès de

Monsieur Edouard BLANC

leur regretté collègue.

2289 Le Comité.

Ta grâce me suffit. Ton départ nous brise. Ton souvenir nous reste.

Monsieur Numa Chülé et ses enfants, Germaine, Numa, André et Henri; Monsieur et Madame Fritz Romy et leurs enfants, à Saint-Imier; Monsieur et Madame Constant Chülé, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée épouse, mère, fille, sœur, cousine et parente,

Madame Rachel CHÜLÉ, née Romy

que Dieu a reprise à Lui, mardi 6 août, à 12 h. 30 du soir, dans sa 25^{me} année, après quelques jours de grandes souffrances supportées avec résignation.

La Chaux-de-Fonds, le 6 août 1918.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 7 courant, à 5 heures du soir.

Domicile mortuaire: Temple-Allemand 103.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 2257

Tes voies ne sont pas mes voies. Je t'ai aimé d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai attiré par ma miséricorde.

Jerémie XXXI, 3.

Monsieur et Madame E. Stoller-von Almen et leurs enfants; Madame et Monsieur E. Gerber-Stoller et leur enfant; Mademoiselle Rose Stoller et son fiancé, Monsieur Adrien Emery; Mesdemoiselles Nelly et Lili Stoller; Madame et Monsieur Duffoure-Stoller et famille, Dé-troit, Etats-Unis; Madame et Monsieur Lehmann-Emery et famille; Monsieur Joseph Steinlecker et famille, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Paul von Almen et famille; Madame Bertha Calame et famille; Madame Chapuis et famille, à Porrentruy; ainsi que toutes les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente,

Mademoiselle Alice STOLLER

que Dieu a rappelée à Lui, lundi, à 8 1/2 h. du soir, dans sa 28^{me} année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 6 août 1918.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 7 août, à 1 heure et demie de l'après-midi.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire, rue Fritz-Courvoisier 24 b.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 2243

Monsieur Paul Robert, ses enfants et les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, grand-mère, tante, cousine et parente.

Madame Augustine ROBERT-NICOUD

née BONVALLAT

décédée le 5 août, à l'âge de 71 1/2 ans, après une longue maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 5 août 1918.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 7 août, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: rue Winkelried 75.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 2245

Monsieur et Madame Paul Droz-Girardin, leurs familles et le fiancé, Monsieur Arthur Landry, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie dont ils ont été entourés durant la maladie et le deuil qui viennent de les frapper si cruellement, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grande douleur.

MEUBLES PERRENOUD

Serre 65

FABRICATION SOIGNÉE

Usine à Cernier

1682

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces

Nouvelles de Russie

Les machinations de l'Entente en Russie

N. R. — Sous le titre « Le masque est tombé », le journal « Pravda » (No 144) publie un appel du chef de la mission française, Alphonse Hine, qui fut publié dans le journal d'Omsk, « Dielo Sibiri », du 29 juin, et dans le journal « Svobodnaïa Mysl ». Cet appel montre clairement tous les buts de l'Entente en Russie :

« J'ai l'honneur de communiquer par le présent au comité exécutif de l'armée tchéco-slovaque que j'ai reçu, de la part de l'ambassadeur de France, un télégramme chiffré contenant la communication sur l'intervention des Alliés en Russie. En la portant à votre connaissance, je suis autorisé à exprimer aux troupes tchéco-slovaques en Russie les remerciements des Alliés pour leur avance. Elle correspond à la profonde connaissance de la situation, apporte l'honneur à l'armée tchéco-slovaque, prouve l'audace des organes exécutifs sur le grand front sibérien, montre l'expérience des chefs. Les membres de l'ambassade de France se sont efforcés depuis longtemps pour entrer en relations avec le gouvernement des soviets russe, mais ce gouvernement ne mérite plus, aux yeux des Alliés et du monde civilisé, ces relations. A l'heure actuelle, elles n'existent point, au contraire. Vous verrez que l'action libératrice de l'armée tchéco-slovaque sera vigoureusement appuyée par nous. Grâce à vous, le front russe est rétabli, mais, à notre grand regret, la coopération du peuple russe est, jusqu'à présent, encore faible. C'est contre le véritable ennemi de la Russie, contre l'ennemi des Alliés, contre l'ennemi du Droit et de la Justice, c'est-à-dire contre les Allemands, que le front est dirigé.

LA SITUATION A BAKOU

BERNE, 6. — N. R. — Le camarade Ter-Waganjan, revenu de Transcaucasie, a présenté au Commissariat pour les affaires d'Arménie son rapport sur la situation à Bakou. Nous reproduisons, d'après les « Iswiestia » (N° 151), les détails suivants :

En parlant de la crise d'alimentation, il déclare qu'elle est présentée en général d'une façon fort exagérée. On peut parler seulement d'un fonctionnement défectueux de l'organisme d'approvisionnement, qui ne combat que faiblement et insuffisamment le commerce illicite. Partout on peut acheter le pain à bon marché. Presque chaque citoyen possède une réserve de 3 ou 4 pouds de farine. La situation à Bakou est infiniment meilleure qu'ailleurs. La nationalisation de l'industrie du pétrole au profit du gouvernement central a été exécutée rapidement à cause de la situation générale. L'exportation du pétrole comparativement avec les années 1914-15 a dimi-

nué, mais dès le commencement de l'année courante, elle a augmenté. L'exportation oscille entre 900,000 et 1.100.000 pouds par mois. Cette oscillation dépend principalement des moyens de transport.

En décrivant la situation stratégique du district de Bakou, le rapporteur souligne les conditions dans lesquelles on est forcé de mener la lutte. La malaria règne dans le pays, il manque des médecins et des médicaments. La zone de la lutte est constituée par Kudra-Mur. Les troupes turques en retraite ont ouvert les échelles, de sorte que tout le pays se trouve sous l'eau. Les troupes soviétistes ont pris Huk-Hajena. La moitié de l'armée rouge est composée d'Arméniens, l'autre de Russes, Juifs, Géorgiens, Tatars, etc.

A Bakou, deux questions prédominent : la question anglaise et la question nationale. La première est conçue de la façon suivante : Laquelle des deux interventions : l'anglaise ou l'allemande est-elle plus profitable ? Tandis que les bolcheviks se prononcent contre toute intervention, quelle qu'elle soit, cette question constitue pour tous les autres partis, le point de discord principal.

La situation du Caucase du Nord est particulièrement triste. Dans le zone de l'armée rouge, 800,000 fuyitifs arméniens se sont groupés. Leur situation est épouvantable, défauts de transports de produits d'alimentation. Ils sont exposés à souffrir de la faim. Ils devront se réfugier en Russie.

Le Commissariat a pris connaissance de ce rapport et a envisagé des mesures énergiques pour soulager la situation pénible des réfugiés.

Jusqu'aboutistes

Cette spirituelle charge de Léon Werth dans le « Journal du Peuple » :

« Mme Legard de Sagon agite les plus grands problèmes de cette époque avec M. Péroucat. Ils aiment Dieu, ils aiment la guerre. Ils aiment ce qui est de bon ton. C'est pourquoi ils détestent la Paix, ou la volonté des hommes se manifeste parfois aux dépens de la volonté de Dieu, la paix qui a une sale odeur de revendication ouvrière, la Paix qui n'est pas, de toute nécessité, hiérarchique et monarchique, la Paix qui leur arrachera leur paix à eux, qu'ils ne peuvent trouver que dans la guerre. Car la guerre crée un monde simple à leur image, un monde bien découpé, bien ordonné, où ceux d'en bas obéissent hiérarchiquement à ceux d'en haut, un monde aussi clair que le catéchisme et le maniement d'armes, un monde où leur héroïsme se nourrit d'innombrables cadavres et où leurs microscopiques passions reflètent de grands événements. Ils y trouvent même l'occasion d'habiller d'une défroque patriotique leurs plus sales instincts. »

De l'avantage des langues étrangères

Je me trouvais l'autre soir dans un restaurant cosmopolite quant à la cuisine, au recrutement des garçons et à la composition de la clientèle.

A une table voisine de la mienne, il y avait une jeune Parisienne et un soldat américain. Ils tenaient chacun à la main un petit lexique de poche, qu'ils feuilletaient fiévreusement pour y trouver les éléments d'une conversation sommaire. Ils y cherchaient les noms des plats inscrits sur la carte ; et ils ne les trouvaient pas ; car la carte était rédigée en italien, et le lexique était anglo-français. Quand ils partirent, à neuf heures et demie, ils avaient peu mangé et encore moins causé. Mais ils s'étaient fort bien entendus.

A une autre table, il y avait une autre Parisienne avec un soldat tchéco-valaque. La Parisienne parlait montmartrois, le soldat allié parlait (du moins, je le suppose) tchéco-valaque, et le garçon, dans la louable intention de leur servir d'interprète, parlait italien. Comme ils parlaient tous les trois en même temps, ils étaient persuadés qu'ils causaient ensemble ; ils riaient très fort, l'harmonie la plus complète et la plus parfaite cordialité ne cessèrent de régner pendant le repas.

Un peu plus loin, une dame ingénieuse et polyglotte s'était mise à parler bravement anglais avec un invité canadien. Elle disait :

— Vous manger bon potedge avec moà... Moà contente... moà éprouver grande satisfatcheune, yes, à diner avec vous.

Le Canadien, inlassablement, répondait : « Aoh ! » avec un sourire... « Aoh ! » est le fond de la conversation anglaise (avec « Be cause... » et « of course... » pour les élèves du cours supérieur). Tout est dans la prononciation. Il s'agit seulement de s'entendre : la dame et le Canadien s'entendaient admirablement.

Or, dans ce restaurant, il y avait aussi (je vous jure que c'est vrai) un Parisien avec sa femme. Ils parlaient français tous les deux ; beaucoup trop bien... Non ; ce qu'ils ont pu se dire de sottises tout le long du repas !

S'ils n'avaient pas employé un idiome commun, si le mari avait parlé espagnol et la femme chinois, ils auraient pu sans inconvénient échanger des noms d'oiseaux et de poissons. C'est quand on parle la même langue qu'on arrive à ne pas s'entendre.

Vous voyez l'avantage des langues étrangères. Ce fut une sagesse suprême qui insinua la confusion des langues, à l'époque où la tour de Babel ne fut pas construite... Les constructeurs, ne pouvant arriver à s'entendre, s'en allèrent chacun de son côté.

S'ils avaient parlé la même langue, ils auraient achevé la tour ; puis ils auraient discuté leurs

droits respectifs de propriété sur ce monument historique...

Et puis, dès ce jour-là, ils auraient commencé à se battre.

G. de la Fouchardière.

Dans l'Internationale

FRANCE

Le Congrès national du Parti socialiste

Le Congrès national dont le Conseil national à sa dernière session a décidé la réunion prochaine, est fixé aux 6, 7, 8, 9 et 10 octobre. Ce congrès aura donc une durée pleine de cinq jours. Il siégera à Paris.

L'ordre du jour est particulièrement important parce que le Congrès est appelé à se prononcer sur la dernière résolution votée au Conseil national et à consacrer le triomphe des minoritaires. Il abordera aussi toute la question de l'orientation du parti dans les questions internationales et nationales, entre autres :

Le rapport des organismes centraux, la conception de la Défense Nationale ; la politique intérieure ; la conception de la paix ; l'action des socialistes interalliés ; la conférence internationale ; la question de l'« Humanité » ; la collaboration à la presse bourgeoise ; la transformation politique et économique de la France.

Le Congrès procédera également à la réélection de la délégation au Bureau socialiste international, aux Conseils d'administration et de direction de l'« Humanité » et à la commission administrative permanente.

Le congrès syndical des instituteurs a été interdit

Le Congrès de la Fédération nationale des syndicats d'institutrices et d'instituteurs qui devait s'ouvrir le 3 août a été interdit au dernier moment. Quand les délégués voulurent se réunir, on leur intima l'ordre de « circuler » et toute la journée des agents en tenue montèrent une garde rigoureuse à l'entrée de l'impression qui conduit à la Maison des Syndicats, faisant rebrousser chemin à tous ceux qui ne pouvaient montrer « patte blanche ». Aux alentours, des civils, dont l'allure faisait aisément deviner les fonctions, se promenaient sans relâche.

Une fois de plus, le gouvernement de M. Clemenceau a sauvé le pays ! Et une fois de plus, les réacteurs et les naïfs vont s'extasier devant le régime de la « poigne » !

L'année dernière déjà, le Congrès avait été interdit. On sait que c'est parmi les institutrices et instituteurs que se trouvent les représentants de la gauche zimmerwaldienne du socialisme français.

mon avenir, répondit-elle avec une douceur inaccoutumée, j'accepterais votre proposition avec reconnaissance ; mais j'ai pris un engagement qui commence à l'heure même où je quitterai la maison Hellwig.

— Cet engagement est-il irrévocable ?
— Oui ; ma parole est une fois donnée, je la tiens religieusement, et je ne puis consentir à ne pas la tenir, dussé-je trouver dans ses conséquences les plus amères inconvenients.

Il se leva vivement et fit quelques pas en dehors du feuillage qui couvrait le banc.

— Et n'est-il pas permis de demander quelle est la nature de cet engagement ? dit-il sans tourner la tête vers la jeune fille.

— Oh ! certes, répondit-elle simplement, et Mme Hellwig en aurait déjà reçu communication si j'avais eu l'occasion de lui parler. Mme Franck m'a engagée comme demoiselle de compagnie.

Ces paroles semblèrent produire un effet comparable à celui d'un coup de foudre... Le professeur se retourna subitement, tandis qu'une flamme rapide s'allumait dans son regard.

— Madame Franck ?... la dame d'à côté, demanda-t-il, comme s'il ne pouvait s'en fier au témoignage de ses oreilles, et indiquant le jardin voisin... Quant à cela, je vous conseille d'y renoncer, dit-il en revenant vivement sous le bouleau... Je n'y donnerai jamais mon consentement.

— Consentement ?... votre consentement ?... Je puis m'en passer, car dans quinze jours je ne dépendrai plus de vous, et puis agir comme bon me semblera.

— Cette conviction est un pur enfantillage, répondit-il avec une vive agitation. J'ai sur vous plus de droits que vous ne croyez. Il peut se passer plusieurs années avant que ces droits aient cessé d'exister... Et même après que ces années se soient écoulées, continua-t-il avec un emportement croissant, il n'est pas certain que je vous rende votre liberté.

— C'est ce que nous verrons, dit froidement Félicité.

— Oui, c'est ce que vous verrez !... J'ai eu hier une longue conférence avec le docteur Boehm, le plus intime ami de mon père ; je l'ai consulté sur les incidents qui ont entouré votre installation dans la maison de mon père ; et de cette conférence, — écoutez-moi bien, — il appert ceci : Vous avez été commise aux soins de mon père sous la condition expresse qu'il vous garderait jusqu'au moment où il vous trouverait un honnête et loyal protecteur qui vous donnerait son nom. Prévoyant sa mort, mon père m'a remis le droit qu'il avait sur vous, et je suis fermement décidé de maintenir les conditions qui ont été arrêtées entre votre père et le mien, que

je représente, en ma qualité de tuteur, par lui désigné.

C'en était trop : Félicité perdit ce calme qu'elle opposait en guise de bouclier aux abus de pouvoirs dont elle avait été si souvent victime.

— Oh ! mon Dieu, s'écria-t-elle hors d'elle-même en joignant les mains, cet état misérable n'aura-t-il donc point de fin ! Je serai forcée de vivre éternellement dans l'abjection où l'on m'a reléguée ! Pendant de longues années j'ai eu l'espoir, la certitude que je serais libre le jour où j'aurais dix-huit ans. C'est seulement avec cette pensée que j'ai pu supporter le mépris, les humiliations, les outrages dont j'ai été quotidiennement abreuvée ; c'est dans cette pensée que j'ai puisé le calme extérieur et la force de cacher mes blessures qui saignent si douloureusement à l'écart... Et voici qu'il me faudrait renoncer à la délivrance... perdre l'espoir de gagner le port où l'on est libre... reprendre le joug pesant sous lequel on m'a courbée comme une bête de somme ! Non, cela est impossible, cela ne sera pas. Je ne suis plus cette créature patiente, qui, par respect pour la volonté de ceux qui ne sont plus, consentait à se laisser fouler aux pieds... à se laisser écraser à terre sans pousser un gémissement... Je ne veux pas... Je ne veux plus avoir aucun rapport avec aucun Hellwig... A tout prix je romprai cette chaîne détestée !

Le professeur, dont le visage avait pâli, saisit les mains de la jeune fille.

— Revenez à vous, Félicité, dit-il d'une voix éteinte... Ne lutez pas contre vous-même, comme un pauvre petit oiseau qui tente de se briser la tête plutôt que de renoncer à sa farouche indépendance... Chaine détestée !... Ne comprenez-vous pas que vous me faites un mal horrible en prononçant des paroles aussi implacables ?... Calmez-vous ! vous serez libre dans vos pensées et dans vos actions, mais seulement préservée, protégée comme une enfant tendrement aimée... Félicité, vous apprendrez maintenant combien il est doux de vivre quand l'affection veille sur vous. Cette fois seulement j'agis en invoquant l'autorité dont je suis dépositaire. C'est votre tuteur qui vous parle, mais en vous suppliant de ne pas rendre sa tâche plus difficile par votre résistance qui, — je dois vous le répéter, — ne peut aucunement vous servir. Je me charge d'expliquer à Mme Franck que vous ne pouvez prendre d'engagement, et que ce projet doit être abandonné.

— Faites cela... répondit la jeune fille dont les lèvres tremblantes se rapprochaient à plusieurs fois pour articuler ces paroles... Faites cela... puisque vous êtes le plus fort... Mais j'agirai aussi et vous pouvez être certain que je me défendrai jusqu'à mon dernier souffle.

(A suivre.)

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

Le Secret

de la

Vieille Demoiselle

par

Mme Emmeline RAYMOND

(Suite)

Cette voix était loin d'avoir les intonations vibrantes et moelleuses cependant, qui donnaient un caractère si particulier aux moindres paroles prononcées par Jean Hellwig. Félicité secoua impatiemment la tête. D'où lui venait la pensée de cette comparaison ?... elle obligea ses pensées de prendre un autre cours, et les ramena sur autre sujet plus proche et qui l'occupait souvent depuis l'ouverture du testament. Le tribunal avait nommé le jeune avocat Franck curateur des problématiques héritiers appartenant à la famille Hirschsprung. Depuis deux jours un avis avait été publié dans les principaux journaux... La jeune fille attendait le résultat de cette mesure avec une impatience douloureuse... Peut-être devait-il lui apporter une douleur amère... Si la famille Hirschsprung, qui habitait Kiel, se rendait à cette invitation annonçant un héritage, il n'y avait plus à douter que sa mère n'eût été reniée par ses parents... sourds à la voix du sang, alertes à entendre de loin le son des écus ! Il en était ainsi, que devaient être ces hommes qui n'avaient pas pardonné, même à la mort tragique de l'infortunée Mèta !

Par toutes ces causes Félicité n'attachait pas la moindre espérance personnelle à l'arrivée possible de ses proches parents. Elle ne voulait jamais écarter vis-à-vis d'eux les voiles qui cachaient son origine, quoique son cœur lui battît à la pensée que ces cruels grands-parents pour-

raient un jour passer indifférents près de leur petite-fille, abandonnée par eux à la triste condition qui lui avait été faite.

Mme Franck avait aperçu Félicité de l'autre côté de la haie ; elle se leva et se rapprocha d'elle en compagnie de son fils ; tous deux la saluèrent avec bonté, et le jeune avocat lui exprima la satisfaction qu'il éprouvait de la voir devenir prochainement la commensale de ses parents. La conversation s'engagea et se prolongea. Franck, homme du monde, accoutumé à l'esprit de convention, à la générosité de convention, étudiait avec curiosité l'étrange type de cette enfant sauvage, dont le clair regard ne se baissait pas avec hypocrisie, et qui, n'ayant rien à cacher de son cœur ni de sa pensée, ne s'était pas accoutumée à peser la valeur de ses paroles ni à voiler leur sens.

On causa pendant longtemps en remontant et descendant l'allée qui longeait la haie dans chaque jardin, et la conversation effleurait bien des thèmes divers. Enfin Mme Franck demanda des nouvelles de la petite Anna, qui trotait sans mot dire aux côtés de Félicité, et la jeune fille, soulevant l'enfant dans ses bras, montra avec quelque orgueil les joues presque roses de ce visage naguère si blême et si défait.

Au moment de se quitter, Mme Franck tendit la main à Félicité, son fils l'imita, et la jeune fille mettait justement sa main dans celle que Franck lui tendait par-dessus la haie, lorsque la porte du jardin grinça sur ses gonds, et le professeur apparut. Il s'arrêta pendant quelques secondes sur le seuil, comme s'il eût pris racine ; puis portant la main à son chapeau, il salua le groupe qu'il venait d'apercevoir. Ce mouvement découvrit un front chargé de mécontentement. Le jeune avocat s'appuyait à l'appeler, lorsque Jean tourna brusquement la tête, et, prenant une direction opposée, se rendit dans le pavillon.

— Allons ! Ceci peut s'appeler un salut de professeur... salut distrait entre tous, dit le jeune Franck en riant à sa mère... Cet excellent Jean semble avoir toujours l'un de ses malades en effigie sous son couteau d'opération, et il lui arrive bien souvent de ne pas connaître même

TISSUS EN TOUS GENRES
M. FRIOLET-JEANNET
LE LOCLE

Maison connue pour la bonne qualité de ses articles
 Vendant aux meilleures conditions 9658

DISPARITION COMPLÈTE DES
- Taches de Rousseur -
 et de toutes les impuretés du teint en 48 heures, par l'emploi de la

Crème Lydia et du Savon Floral

Prix de ces deux articles avec le mode d'emploi Fr. 4.50
 Adressez-vous directement au dépôt général pour la Suisse, la
Pharmacie du Jura, à Bienne
 qui vous enverra ces deux articles franco contre remboursement.

Engrais naturels et Chaux pure
 99 %

La Fabrique d'engrais à la chaux J. Farine & fils, à Courroux, se recommande pour livraisons d'engrais carboniques purs (99 % de chaux pure), pour la culture des légumineuses, des céréales et de tous les terrains pauvres en chaux.

La même usine livre aussi l'hydrate de chaux en poudre fine, pour toute espèce de désinfection, ainsi que la chaux pure en morceaux, pour la fabrication du carbure et de tous les autres produits chimiques.

Tous les produits sont placés sous le contrôle fédéral. Certificat officiel d'analyse à chaque envoi.

Prix avantageux et prospectus à disposition

Pour atteindre une

Economie de Combustible

pendant l'hiver prochain, faites nettoyer, réparer et éventuellement transformer dès maintenant vos installations de chauffage, tout spécialement les chaudières par la maison

BRUNSCHWYLER & Co
 SERRE 40 LA CHAUX-DE-FONDS TÉLÉPHONE 2.24

Camarades! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Société Coopérative de
Consommation
 NEUCHÂTEL

Pour protéger vos
 semelles de chaussures
 essayez **Protecteurs** mar-
 ques **„Peka“**

la meilleure, la plus avan-
 tagée! 1920

En vente dans tous nos magasins

Employez le
Savon „Minatol“
 pour le lavage de vos
 habits de travail et le
 linge de couleur.

En vente dans tous les magasins
 des Coopératives. 3

Contre fr. 1.25 vous recevrez
 franco un petit
MASQUE
 (indispensable)

très pratique, protégeant la bou-
 che et le nez. — Magasin Bihler,
 Neuchâtel, Parc 31. 2148

Faites réparer
VOS PARAPLUIES
 à
l'ÉDELWEISS
 rue Léopold-Robert 8

Achat et Vente de livres
 usagés en tous
 genres aux meilleures condi-
 tions chez M. Kropff, Parc 66.

Retards
 Le remède le plus ef-
 ficace est celui de l'Éta-
 blissement **Vitis**. En-
 voi contre rembourse-
 ment, 4 fr. 50.
 Discretion absolue.
 Etablissement **VITIS**,
 case 5565, Neuchâtel

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
AVIS
 aux marchands de lait et aux consommateurs

Il est rappelé aux agriculteurs et aux débitants de
 lait qu'il est formellement interdit:
 1° de vendre du lait sans carte;
 2° de retirer du client un nombre de tickets supérieur à la quan-
 tité de lait livré;
 3° d'exiger du consommateur un prix supérieur au maxima fixé.
 La transmission de tickets entre consom-
 mateurs est également interdite.

Les contrevenants à ces dispositions seront punis en vertu des
 art. 14 et 15 de l'arrêté du Conseil Fédéral du 18 avril 1917 concer-
 nant le ravitaillement du pays en lait.
 La Chaux-de-Fonds, le 5 août 1918. 2197

COMMISSION ECONOMIQUE.

Ville du Locle
 On demande de suite:
1 monteur-installateur
 pour eau et gaz

Quelques bons
manœuvres

Adressez les offres avec réfé-
 rence aux Services Indus-
 triels de la Ville du
 Locle. 2187

Ville du Locle
Avis aux sociétés

Il est rappelé à toutes les
 sociétés et associations locales
 qu'en vertu de l'arrêté commu-
 nal du 23 juillet les assemblées
 générales, répétitions, exercices,
 etc., sont interdits. Les
 comités peuvent seuls se réunir
 pour assurer la marche de la
 société. 2177

En cas d'urgence et d'absolue
 nécessité, l'autorisation de con-
 voquer une assemblée doit être
 demandée à l'autorité commu-
 nale, qui statuera.

Conseil communal.

Ville du Locle
Denrées supplémentaires

Un contingent de denrées sup-
 plémentaires a été attribué à
 notre commission et pourra être
 retiré chez les marchands à par-
 tir de **jeudi 8 crt**, contre
 remise du coupon n° 10 de la
 carte blanche, donnant droit à
 l'achat de: 2241

350 grammes de riz
 150 » » lentilles
 Prix: Riz, fr. 1.06 le kilo.
 Lentilles, fr. 1.50 le kilo.

Commission de ravitaillement.

Ville du Locle
Places au concours

Deux places d'ouvriers de
 la voirie sont mises au con-
 cours. Entrée immédiate.
 Le bureau des Travaux pub-
 licques fournira les renseignements
 complémentaires.

Adressez offres par écrit au
 Bureau communal, jusqu'au 10
 août. 2155

Le Locle, le 1^{er} août 1918.
 Conseil communal.

Porteurs
 de journaux
 sont demandés de suite.

S'adresser au bureau
 de „La Sentinelle“, Parc
 103.

BLENNORRHAGIE
 des deux sexes
 Traitement radical. Efficace
 discret contre remb.
 de 4 fr. 75

Jeune 30 cts en timbres
 pour frais de port.
DROZ, pharmacien, NEUCHÂTEL

Zither. A vendre une zither
 avec étui, usagée mais
 en bon état. Prix très modique.
 — S'adresser chez F. Bouvet, rue
 de la Charrière 64 bis. 1866

A vendre 6 poules et un
 coq ainsi qu'une femelle
 lapin bleu de Vienne
 avec 11 petits de six se-
 maines, et une avec 9 petits de
 8 jours. — S'adresser Charrière
 19, 1^{er} étage à droite. 2161

Réglettes. A vendre tout l'ou-
 tillage de réglage,
 neuf, ainsi qu'une grande quan-
 tité de fournitures pour atelier
 de réglages et deux établis.
 S'adresser rue de l'Industrie 8,
 au 2^{me} étage. 2157

Avis :-: St-Imier

Le soussigné avise son honorable clientèle et le public en général
 qu'il a transféré son magasin de coiffure

Rue Francillon 19
 précédemment Bazar Paristen

Parfumerie fine :-: Articles de toilette
Tabacs et Cigares

Se recommande au mieux, 2196
Maurice VERMEILLE, coiffeur.

CHAPELLERIE - PARAPLUIES
ALBERT GASSER
SAINT-IMIER

Magasin le mieux assorti de la région en
Chapeaux p^r enfants et
messieurs - Casquettes
toutes formes - Faux-cols
en toile et caoutchouc -
Chemises - Cravates -
PARAPLUIES

A qualité égale prix sans concurrence
 8% Service d'acompte 6% Se recommande

Balanciers On demande des
 balanciers à met-
 tre rond, petits et grands. —
 Adresser offres sous chiffre 2207
 au bureau de La Sentinelle. 2159

A vendre un lit d'enfant avec
 paillasse et matelas.
 le tout usagé mais en bon état.
 S'adresser au bureau de La
 Sentinelle. 2159

Souliers de semaine
 en cuir ciré
 non ferrés
 N° 40/46
Fr. 35⁰⁰

Au Magasin 1894
Von Arx & Soder
 2, Place Neuve, 2

ses meilleurs amis, lorsqu'il est sous l'empire de ses visions.

La mère et le fils regagnèrent le berceau de feuillage sous lequel ils étaient naguère installés, et Félicité se rendit dans le potager pour y trouver la solitude.

XXH

Les murailles gigantesques, formées par les haies d'ifs, préservaient admirablement du soleil et du vent, qui s'était élevé et sévissait sur la place sablée... comme aussi des regards sévères qui pouvaient venir du pavillon... Félicité connaissait trop bien le visage du jeune professeur pour ne pas savoir qu'il avait été surpris, contrarié et non pas distrait lors de son entrée dans le jardin. Il exigeait une soumission absolue à ses prescriptions hygiéniques, et Félicité savait par Rosa que sa clientèle de Bonn devait se plier aveuglément à sa volonté, sous peine d'exciter en lui le plus vif mécontentement; en un mot, il avait coutume d'être obéi. — Or, il avait plusieurs fois défendu à Félicité de porter la petite Anna dans ses bras. Il avait fait cette défense en dernier lieu avec emportement et impatience... et un malheureux hasard voulait qu'il eût aperçu dès son entrée au jardin l'enfant dans les bras de la jeune fille. Félicité ne pouvait s'expliquer autrement le regard de surprise courroucée qu'il avait jeté sur elle.

La jeune fille s'assit sur un banc placé près de la digue; un bouleau à branches tombantes enveloppait le banc de son feuillage élastique, clair et léger. A cette place si bien protégée, le vent ne se faisait presque pas sentir; les plantes frissonnaient sous son passage; mais les branches du bouleau tamaisaient son souffle et le brisaient en l'arrêtant. Le ruisseau, grossi par les pluies récentes, roulait en grondant plus fort que de coutume ses eaux troubles, qui se heurtaient avec colère aux parois de la digue.

La petite fille cueillait de tous côtés les fleurs, rettes champêtres qui s'offraient à ses regards, et les apportait à Félicité pour qu'elle en composât un bouquet pour «son oncle professeur».

La tâche était difficile, car l'enfant ne s'astreignait pas à couper les tiges avec les fleurs, et cependant surveillait avec obstination l'œuvre à laquelle elle s'était attachée avec une passion enfantine.

Félicité y donnait toute son attention, et ne vit pas le professeur traversant vivement la prairie et se dirigeant de son côté.

Une exclamation d'Anna lui fit lever la tête: Jean était déjà tout près d'elle. Félicité voulut se soulever, mais il prit son bras et la serra doucement pour l'obliger à ne point quitter sa

place; puis, sans faire plus de façons, il s'assit près d'elle.

C'était la première fois qu'il arrivait à Félicité de perdre contenance devant ce tuteur despote.

Il y avait un mois à peine qu'elle se serait éloignée avec horreur et aversion; maintenant elle restait là, comme s'il ne lui eût pas été possible de quitter le banc, comme si elle eût été touchée par une baguette d'un magicien qui avait enchaîné sa volonté. Elle était affligée de devoir constater qu'il avait changé de façon envers elle, et qu'il avait adopté un ton de confiance, une expression amicale, et elle aurait vivement souhaité pouvoir le convaincre, qu'en ce qui la concernait du moins, rien n'était changé; qu'elle le haïssait irrévocablement, et le considérait toujours comme le plus cruel de ses persécuteurs.

Mais en ce moment elle ne trouvait aucune des paroles qui auraient pu témoigner de ces sentiments, ou bien elle n'avait pas le courage de les prononcer. Un regard perçant semblait déchiffrer en elle ces mouvements contraires et enchaîner les mots qui eussent été déplaisants à entendre... Et Félicité se reprochait d'obéir à une domination qu'elle ne pouvait nier, et qu'elle subissait en frémissant de déplaisir.

Le silence ne fut pas rompu pendant quelques secondes; enfin Jean prit la parole:

— Faites-moi donc le plaisir d'ôter l'horrible chose que vous avez sur la tête, Félicité... Et sans attendre la permission qu'il semblait solliciter, il saisit le bord du chapeau de paille déformé et fané qui couvrait la tête de la jeune fille et l'envoya rouler au loin sur le gazon.

Un rayon de soleil qui pénétrait au feuillage du bouleau, et tombait naguère sur les nattes grossières du chapeau, se jouait dans ses cheveux en y faisant étinceler çà et là un filet doré. Bien! Je puis maintenant suivre le travail auquel les mauvaises pensées se livrent derrière votre front, continua-t-il avec un faible sourire... La lutte dans les ténèbres me semble odieuse. Il faut que je voie mon adversaire en face, sous l'honnête et loyale clarté du soleil... Et je sais, ajouta-t-il en désignant le front de la jeune fille, que j'ai là un ennemi obstiné.

XXIII

... signifiaient ces paroles si étranges dans la bouche du rigide professeur, peu enclin à la platitude? Sans doute il attendait une réponse. Malheureusement, la surprise, la crainte et mille sentiments contradictoires, inconnus, paralysaient la voix de la jeune fille; ses mains réunissaient au hasard les pâquerettes, les boutons d'or, les violettes sauvages qu'Anna lui apportait avec une activité soutenue. Ces petites mains qui ne se laissaient pas distraire de la besogne

commencée, et qui avaient été accoutumées aux plus grossiers travaux, avaient perdu un peu de leur rugosité pendant les jours sédentaires qui venaient de s'écouler. Le tuteur prit tout à coup l'une des mains de la jeune fille et en examina la paume; — il y avait là des traces qui ne pouvaient s'effacer si rapidement. Cette main calleuse prouvait que le système d'éducation imposé par la volonté du tuteur avait été appliqué sérieusement dans toute sa rigueur, et que la jeune fille avait été élevée en servante, destinée aux travaux les plus rudes et les plus grossiers. Quoique cet examen fit rougir la jeune fille, elle y puisa bientôt la force qui lui manquait naguère et se rappelant que la basse condition dont témoignaient ses mains lui avait été faite par la volonté formelle de son tuteur, elle releva la tête et le regarda tranquillement... Il laissa tomber lentement la main qu'il quittait et se frotta plusieurs fois le front, comme pour écarter une pensée importune.

— Vous avez été volontiers à l'école, n'est-ce pas vrai? Vous aimez à vous instruire, vous seriez bien aise d'acquiescer une plus grande somme de connaissances?

— Oui, répondit-elle au comble de la surprise, car cette phrase était étrange dans la bouche de Jean Hellwig.

— C'est bien, continua-t-il. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ai dit récemment?

— Je m'en souviens, en effet.

— Et vous m'avez donné raison... Vous avez compris que le devoir d'une femme commande d'aider à la réparation d'une erreur qui s'est trouvée, à l'insu de celui qui l'a commise... trans- formée en injustice?... Il posa son coude sur son genou et se pencha pour étudier le visage de la jeune fille.

— Je ne me range pas si docilement aux opinions d'autrui, répondit Félicité en laissant tomber sur ses genoux la main qui tenait le bouquet, et regardant son interlocuteur en face; je dois savoir d'abord en quoi consiste cette expiation que l'on veut m'imposer.

— Prétendez-vous murmura-t-il, tandis que son visage s'assombrissait. Il semblait avoir oublié qu'il avait jusque-là parlé vaguement et en général; il continua la conversation et cette fois s'exprima plus clairement et tout à fait directement.

— Vous n'avez pas besoin de vous défendre si soigneusement; je peux vous garantir que l'expression de votre visage suffirait seul pour que l'on se préservât de vous demander autre chose que ce qui peut être équitablement accordé... Il s'agit tout simplement, quelque soit le plan mystérieux que vous vous proposez d'accomplir quand vous serez libre, il s'agit de rester pendant un an encore soumise à mon autorité de tuteur, et d'employer cette année à votre instruc-

tion... Laissez-moi parler! fit-il en élevant la voix et en fronçant les sourcils au moment où la jeune fille allait l'interrompre. Songez que cette proposition vient de moi, qu'elle est de nature à flatter votre orgueil, puisqu'il y verra à juste titre l'aveu d'une erreur commise à votre préjudice... et qu'enfin, en agissant de la sorte, je ne fais que reprendre l'œuvre de mon père, telle que qu'il me l'avait confiée, telle que je ne l'avais pas d'abord comprise dans votre propre intérêt.

— Il est beaucoup trop tard pour prendre ce parti.

— Trop tard? à votre âge? Mais vous êtes une enfant.

— Vous ne comprenez pas; je veux dire seulement qu'au temps où j'étais un enfant sans discernement, sans appui, j'ai été forcée de recevoir l'aumône. De gré ou de force, il a fallu le supporter. Maintenant je peux me suffire, puisque je peux travailler, et je ne recevrais pas même un groschen sans l'avoir gagné.

Jean Hellwig se mordit les lèvres et fronça le sourcil.

— J'ai prévu l'objection, reprit-il, pourtant d'un ton calme et posé, parce que je connais l'étendue de votre indomptable orgueil... Mon plan est celui-ci: Vous entrerez dans un pensionnat... je vous prêterai la somme nécessaire pour y payer votre entretien et vos études, et vous me la rendrez intégralement dès que vous gagnerez votre existence. Je connais à Bonn une institution qui est admirablement dirigée, administrée et organisée. Je suis le médecin de cette institution, et un peu l'ami de la femme distinguée qui en est la directrice. Vous y seriez parfaitement reçue, très bien traitée... et... ajouta-t-il en baissant la voix qui tremblait... la perspective d'une séparation éternelle serait quelque peu retardée... Dans quinze jours mes vacances seront finies; je retourne à Bonn avec ma cousine, et nous vous emmènerons... Félicité, je vous ai déjà récemment pressée d'accepter mon appui. Je vous renouvelle cette prière; consentez à ne pas agir toujours sous l'impulsion d'un sentiment vindicatif et passionné... Consentez à oublier le passé, fût-ce pour un moment, et permettez-moi de réparer le tort qui vous a été fait.

Elle écoutait avec abattement. Sa voix avait retrouvé les intonations émouvantes que la jeune fille avait remarquées lorsqu'il racontait sa vision... il ne se montrait pas aussi étrangement ému que ce jour-là, mais la franchise simple et digne avec laquelle il confessait ses torts, sans craindre d'abaisser sa dignité masculine, la ténacité qu'il déployait pour les réparer, l'expression doucement sérieuse avec laquelle il expliquait son plan, tout se réunissait pour abattre l'orgueil et la rancune de Félicité.

— Si rien n'était arrêté en ce qui concerne